

# Compte-rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**Samedi 14 juin 2025 au Chambon-Feugerolles (42)**

## Table des matières

Ouverture de l'Assemblée Générale par Patrick SINGLA, Président Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball.....	3
Allocutions de bienvenue de Jean-François BARNIER, Conseiller départemental au Département de la Loire .....	3
Allocutions de bienvenue de Jean-Yves BONNEFOY, 2e Vice-Président Sport – Jeunesse, Département de la Loire .....	3
Allocutions de bienvenue d'Aline MOUSEGHIAN, Conseillère régionale à la Région Auvergne Rhône Alpes.....	3
Adoption du PV de l'AG ordinaire du 22 juin 2024.....	4
Rapport moral du Président Patrick SINGLA et de la Vice-Présidente Julie MALSERT .....	4
Rapports moraux du bureau directeur .....	9
Rapport moral de la secrétaire générale .....	9
Rapport du pôle performance sociale et offres de pratique .....	9
Rapport du projet de performance fédérale .....	9
Rapport du service formation (Institut territorial de formation et de l'emploi) .....	9
Rapport du service juridique et réglementation.....	9
Rapports des commissions.....	10
Rapport de la commission d'Organisation des Compétitions .....	10
Rapport de la commission Territoriale Médicale.....	10
Rapport de la Commission Territoriale d'Arbitrage.....	10
Rapport de la Commission Territoriale de Discipline.....	10
Rapport de la Commission des Litiges et Réclamations.....	10
Rapport de la Commission Communication Évènementiel Marketing.....	11
Allocutions de bienvenue de Nicolas Marais, président de la Ligue de Normandie et membre du bureau, directeur de la Fédération française de handball, en charge du Pôle territorial et du Beach handball.....	11
Interlude 1 - Mur des idées et des fiertés.....	12
Conseil des Jeunes Dirigeants de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball.....	13
Rapport de Gestion (compte de résultats 2024 et bilan) .....	16
Présentation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées .....	28
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 .....	28
Affectation du résultat de l'exercice 2024 sur les fonds propres .....	29
Présentation et adoption des tarifs 2025/2026 et du budget prévisionnel 2025.....	29

« Dans la peau d'un enfant : papa, maman, tu t'es vu quand tu cries ? - Projet du Conseil des Jeunes Dirigeants du club HBC Lorient (26) - Éthique - Lutte contre les incivilités » .....	35
Mise à l'honneur et récompenses .....	35
.....	41
Présentation du plan Intégrité de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball .....	41
Témoignage d'un des lauréats de l'appel à projets "Intégrité" .....	47
Présentation de la recherche scientifique menée par la Ligue "Préparation mentale des entraîneurs" .....	52
Interlude 2 - Enjeux et accompagnement.....	55
Vœux et amendements.....	57
<b>Voeu_COC_01 : Surclassement en +16</b> .....	57
<b>Voeu_COC_02 : +16F Prénationale</b> .....	58
<b>Voeu_COC_03 : Plus bas niveau +16</b> .....	59
<b>Voeu_COC_04 : Composition -17M</b> .....	60
<b>Voeu_COC_05 : Barrage CF Jeunes</b> .....	60
<b>Modification du règlement de la CMCD</b> .....	62
<b>Modification des Statuts de la Ligue</b> .....	64
<b>Vœu concernant la COC   Durée des matchs m17G Excellence (US Monteil Handball)</b> .....	65
Élection du représentant du Comité Drôme Ardèche Pascale LANDY ou Emilien DORNE.....	65
Interlude 3 - Questionnaire satisfaction .....	66
Allocutions de clôture par [Nicolas MARAIS - Responsable du pôle territorial et du BeachHandball - Fédération Française de Handball] : « .....	68
Clôture de l'Assemblée Générale par Patrick SINGLA, Président Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball.....	68

## **Ouverture de l'Assemblée Générale par Patrick SINGLA, Président Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball**

10h30

Le taux de présence étant de 177 clubs sur 231 (76,62%) représentant 1076 voix sur les 1291, le quorum est atteint et l'AG peut débuter.

### **Allocutions de bienvenue de Jean-François BARNIER, Conseiller départemental au Département de la Loire**

Jean-François Barnier, ancien maire du Chambon-Feugerolles pendant plus de 30 ans, retrace l'histoire de la salle La Forge, lieu de l'Assemblée Générale. Il explique que cette salle, aujourd'hui rénovée en salle de spectacle, servait autrefois à la fabrication d'obus, ce qui justifie sa charpente en porte-à-faux.

Il salue le président de la Ligue ainsi que les 240 clubs qui la composent, et souligne la position centrale du Chambon-Feugerolles dans la région Rhône-Alpes, à équidistance du Cantal et de la Haute-Savoie.

Enfin, il remercie la Ligue d'avoir choisi la commune pour organiser cette assemblée.

### **Allocutions de bienvenue de Jean-Yves BONNEFOY, 2e Vice-Président Sport – Jeunesse, Département de la Loire**

Le représentant du département de la Loire accueille chaleureusement les participants au Chambon et rappelle l'importance du sport dans le département, avec environ 2 000 clubs et 200 000 licenciés. Il salue les représentants de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, des comités départementaux, ainsi que les clubs, en mettant particulièrement à l'honneur le comité départemental de la Loire (42). Il félicite également deux clubs ligériens ayant accédé cette année au championnat de National 1, soulignant que le haut niveau favorise l'engagement des jeunes et la formation. Il conclut en remerciant tous les acteurs pour leur engagement et souhaite une bonne assemblée générale à tous.

### **Allocutions de bienvenue d'Aline MOUSEGHIAN, Conseillère régionale à la Région Auvergne Rhône Alpes**

La représentante de la région Auvergne-Rhône-Alpes exprime la satisfaction de la région d'être présente à l'événement, au nom du président Fabrice Pannekoucke et du vice-président aux sports Renaud Pfeffer. Elle souligne l'engagement de la région en faveur du sport, notamment en soutenant les clubs et les bénévoles à travers divers dispositifs : aide aux manifestations, soutien matériel, et attribution de minibus (102 pour le handball depuis 2020). Elle encourage les clubs à contacter leurs élus régionaux pour obtenir de l'aide dans leurs démarches. Elle remercie les bénévoles pour leur engagement, la Ligue pour son travail, et souhaite une excellente assemblée générale à tous.

[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] excuse l'absence de Bruno Feutrier (directeur de la DRAJES) et de Marie-Christine Plasse (présidente du CROS), qui n'ont pas pu assister à l'assemblée. Il remercie la présence de Nicolas Marais, représentant de la FFHandball, qui reste disponible pour répondre aux questions tout au long de la réunion.

[Ludovic DAIN, animateur de l'AG] précise que le fil rouge de cette assemblée générale sera l'intégrité et la lutte contre les incivilités. C'est pourquoi cette AG sera ponctuée de quelques interventions sur le sujet. »

## Adoption du PV de l'AG ordinaire du 22 juin 2024

Nombre de votants : 167 | Voix 1008

Résolution 1 - Adoption du PV de l'AG ordinaire du 22 juin 2024	Votants	Nb de voix	%
Pour	157	943	98.54
Contre	2	14	1.46
Abstention	8	51	

## Rapport moral du Président Patrick SINGLA et de la Vice-Présidente Julie MALSERT

[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Chers toutes et tous, un an déjà que vous nous avez confié, cette mission, alors non, toujours pas une baguette magique, mais une conviction intacte et une volonté ferme d'avancer ensemble. »

[Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Pour cette AG, on a voulu vous parler un peu autrement, à deux voix, avec sincérité, simplicité et cœur. Parce que ce rapport moral, ce n'est pas juste un texte, c'est un moment et on espère que vous y reconnaissez. »

[Voix off] Les travaux engagés ces derniers mois, ce qui a poussé comme un mur porteur.

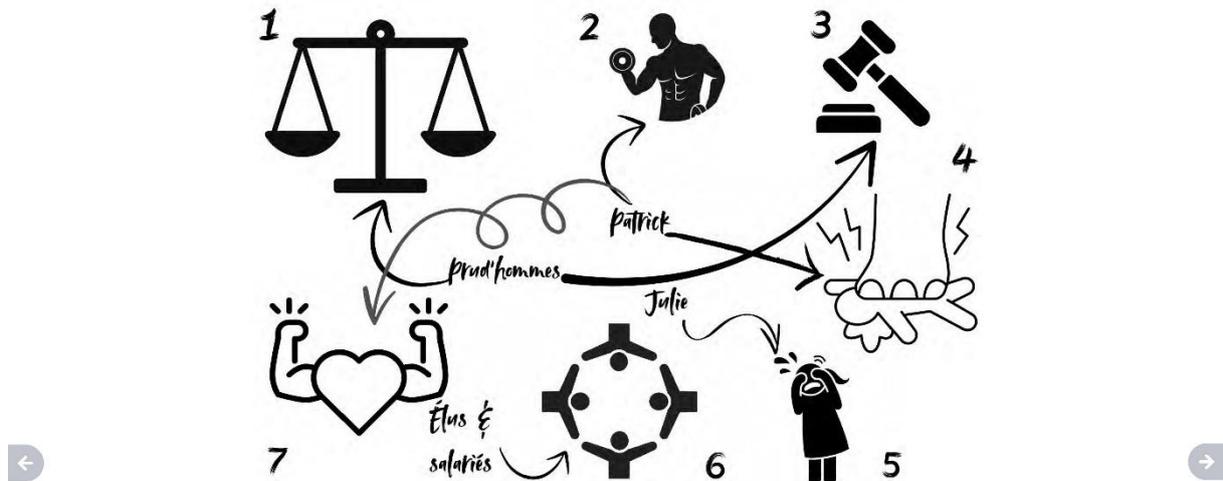


[Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Cette année, on a posé des fondations, parfois invisibles, souvent complexes, mais nécessaires. Un conseil d'administration engagé, des femmes et des hommes qui travaillent dans l'ombre, déterminés et avec passion. Cette force collective, elle nous porte. »

[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « On a aussi découvert une équipe de salariés et de CTS d'une richesse incroyable. Savoir-faire, énergie, une vraie volonté d'être utile. Ensuite, on a commencé à organiser la ligue. Pour la rendre plus lisible, plus cohérente, plus durable. C'est long, c'est parfois inconfortable. Mais on essaie de faire avec eux en avançant ensemble, en écoutant, en ajustant. Parce qu'on sait que cette transformation, si elle est réussie, Ce sera grâce à tout le monde. »

[Voix off] Des moments difficiles, certes, il y en a eu. Mais voici ce qui nous tient debout.

☰ **Rapport moral du Président et de la Vice-Présidente**



[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Pas la facilité, en tout cas, parce qu'elle n'existe pas. Depuis que j'ai pris ce poste, je passe plus de temps avec les avocats qu'avec les handballeurs. Et quand on sait que chaque euro engagé, chaque facture d'honoraires, c'est de l'argent qui vient des licenciés, des clubs... Ça me déchire le cœur. Mais on assume, parce qu'on veut défendre ce modèle associatif qui nous anime. »

[Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Et je peux vous le dire, il tient la barre, notre président. Il encaisse et il ne lâche rien. La réalité est que tout cela nous épuise. Mais il faut avancer, et il le fait, toujours avec cette conviction cheville au corps : protéger la Ligue, protéger les clubs, servir le collectif. »

[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Alors, ce qui nous tient debout, c'est vous. C'est ce que vous représentez. C'est ce que vous portez chaque semaine dans vos gymnases, vos réunions, vos déplacements. C'est votre engagement qui nous oblige à rester debout, à continuer, à être à la hauteur. Et en toute transparence, nous répondrons à chacune de vos interrogations et inquiétudes si vous souhaitez nous les partager. »

[Voix off] Mais ce n'est que le début de notre action. Voici ce qui reste encore à construire.

☰ **Rapport moral du Président et de la Vice-Présidente**



[Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « *Ce que l'on veut bâtir pour demain, ce ne sont pas des murs, ce sont des ponts. Entre les clubs et la ligue, entre les territoires, entre les idées et les moyens, entre chacun d'entre vous et chacun d'entre nous. Cette année, on a analysé pour poser les bases. Maintenant, il est temps de dérouler, de faire vivre. Que ce que l'on a pensé ensemble devienne concret, que cela prenne corps. Nous avons commencé à essayer ce qui nous semblait nécessaire pour être en contact des territoires. Et nous sommes à votre écoute pour construire le modèle de demain.* »

[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « *Et pour que ça prenne, il faut du dialogue, du vrai, du franc. Entre nous élus, ça discute fort. On a tous du caractère, des convictions. Il y a des coups de gueule, mais en fond, on se respecte. Et surtout, On essaie de se protéger mutuellement, parce qu'on est une équipe et qu'on essaie d'avancer ensemble. Une énergie parfois... particulière. Par exemple, avec Julie, qui pleure une fois sur deux en réunion, mais pas parce qu'elle est triste, je pense, plutôt parce qu'elle y croit, fort. Elle nous embarque dans ses jeux collaboratifs avec des post-it partout. Bon, la moitié du temps, on ne joue pas, mais elle y croit et nous, comme une équipe, on croit à travers elle.* »

[Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « *Merci, Patrick. On est tous un peu particuliers ici et c'est ce qui fait notre richesse. On a chacun notre couleur, notre style, notre manière d'être et de faire. Ah, oui, et à la Ligue, on a aussi Franck CADEI, notre pilier. Toujours là, toujours calme, toujours juste. Merci, Franck, vraiment. Tu nous portes plus qu'on ne le dit.* »

[Voix off] Notre richesse commune, Voici ce qui fait la force de notre territoire.

## Rapport moral du Président et de la Vice-Présidente



[Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « *Notre force, c'est notre territoire. Un territoire immense, divers, contrasté. Entre montagnes et vallées, lacs et plaines, grandes villes et petits villages. Des clubs de haut niveau qui nous donnent une visibilité nationale et des petits clubs qui font battre le cœur de nos campagnes et de nos quartiers. Ici, en Auvergne-Rhône-Alpes, Chacun peut trouver sa place. On y accueille les passionnés, les curieux, les familles, les compétiteurs. C'est une terre de handball, une terre d'engagement. C'est pour ça que l'on se bat. Parce que l'on sait que ce territoire mérite un service fort, juste et équitable.* »

[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « *Parce que l'on sait, c'est que derrière chaque gymnase, chaque engagement bénévole, chaque feuille de match, il y a une histoire, une conviction, un attachement. Chacun d'entre vous mérite d'être félicité pour le travail et l'engagement donné au service de vos licenciés. Un clin d'œil particulier. Au Val'Drôme, handball canton de Montrevel, Retournac handball club, ancien du pôle Espoir AURA, les petits derniers qui viennent de naître. Sincères félicitations au handball Club Bourgetain, Association sportive des sourds de Lyon, St Genis Laval handball et Savoie La Motte Servolex. Une grande fierté pour nous ; vous avez représenté si brillamment notre territoire lors des finales de Coupe de France.* »

[Voix off] Et voici les graines du futur, ce qu'on voudrait semer pour demain.

## ☰ Rapport moral du Président et de la Vice-Présidente



[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « *Ce qu'on veut semer, c'est du lien, des espaces de convivialité et de coopération. Sans ça, on ne tiendra pas, ni vous, ni nous.* »

[Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « *On ne vous promet pas de miracle, mais on vous promet d'être là. De continuer à croire qu'on peut faire autrement, qu'on peut encore créer, oser, même si cela ne marche pas du premier coup. Qu'on peut faire ensemble, même si on ne pense pas toujours pareil.* »

[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « *On sait que le modèle associatif est en tension. Mais c'est justement pour ça qu'il faut y remettre du sens, de l'envie, de la fierté. On n'a pas de baguette magique, mais on a un cap. Servir les clubs, les territoires, les bénévoles et nos salariés ensemble.* »

[Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « *Et moi, je continue d'y croire, même si mes jeux tombent à plat, même si on râle souvent, même si on a l'impression de ramer à contre-courant. Parce qu'au fond, rien n'est plus beau que de construire ensemble, même lentement, même maladroitement, même en pleurant un peu.* »

[Voix off] Et au cœur de tout ça, eh bien, évidemment, c'est vous.

## ☰ Rapport moral du Président et de la Vice-Présidente



[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Vous êtes la colonne vertébrale de notre modèle associatif. Les présidentes et présidents de clubs, les bénévoles, les militants au quotidien. Ce modèle, qu'on dit parfois fatigué, à bout de souffle, mais qui chaque week-end, dans chaque salle, chaque gymnase, chaque petit village de notre belle région, continue de battre fort, très fort. »

[Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Ce modèle, on veut vous le redire avec force, il est vivant tant que vous y croyez, tant que vous y mettez de l'énergie, du cœur, du temps. Des coups de main, des coups de gueule, parfois, Et toujours une part de vous. »

[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « On le sait, Vous êtes parfois épuisé. On sait la charge invisible, on sait ce que ça coûte. On sait que la reconnaissance n'est pas toujours à la hauteur de l'engagement. »

[Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Ce que vous portez dépasse de loin le cadre du handball. Vous êtes des bâtisseurs de liens. Vous créez du repère, du collectif, du « Vivre ensemble ». Vous tenez les murs des villages et des quartiers. Vous construisez du collectif là où parfois, tout pousse à l'individualisme. Vous donnez une place à des jeunes et moins jeunes qui, sans vous, n'en auraient peut-être pas. Vous êtes les cœurs battants d'Auvergne-Rhône-Alpes. »

[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Alors, on n'a pas de baguette magique, mais on a vous. Et ça, franchement, ce n'est pas rien. »

[Voix off] Et elle est toujours la même. Ces deux-là ils nous rejouent une version main dans la main. Faire société, humanité, fraternité, merveilleux, On dirait une AG de mai 68, Même si je n'étais pas né. Peace, Love, et coup de gueule.

[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Ludovic, ton micro. »

[Voix off] Pardon.

[Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Mais tu n'as pas tort Ludo, on veut de l'amour dans les projets, du lien dans l'organisation et du sens dans les actions. »

[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Ne vous inquiétez pas, On a aussi pensé aux règlements et aux tableaux Excel. Promis le concret, ça arrive. Les commissions ont bossé, place aux faits, aux chiffres, aux résultats. »

[Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : « Mais souvenez-vous, Tout cela n'a de valeur que si ça sert notre projet commun. Le terrain, c'est essentiel, mais pas le seul combat. On fait du handball pour faire société et c'est ça, notre boussole. »

[Ludovic DAIN, animateur de l'AG] : « On va soumettre au vote ce rapport moral. J'en profite pour vous glisser que nous avons commencé à réfléchir à un nouveau modèle d'Assemblée générale pour la saison prochaine. On souhaite vous y associer, donc on en reparlera ensemble tout à l'heure. Le vote est ouvert. »

Nombre de votants : 174 | Voix 1 053

Résolution 2 - Adoption du rapport moral du président	Votants	Nb de voix	%
Pour	138	844	95.91
Contre	7	36	4.09
Abstention	17	94	

## Rapports moraux du bureau directeur

### Rapport moral de la secrétaire générale

Nombre de votants : 162 | Voix 974

Résolution 3 - Adoption du rapport moral de la secrétaire générale	Votants	Nb de voix	%
Pour	159	969	97.88
Contre	4	21	2.12
Abstention	11	63	

### Rapport du pôle performance sociale et offres de pratique

Nombre de votants : 170 | Voix 1 037

Résolution 4 - Adoption du rapport du pôle de Performance Sociale et des offres de pratiques	Votants	Nb de voix	%
Pour	158	979	99.80
Contre	1	2	0.20
Abstention	11	56	

### Rapport du projet de performance fédérale

Nombre de votants : 164 | Voix 995

Résolution 5 - Adoption du rapport du Projet de Performance Fédéral	Votants	Nb de voix	%
Pour	144	882	95.35
Contre	8	43	4.65
Abstention	12	70	

### Rapport du service formation (Institut territorial de formation et de l'emploi)

Nombre de votants : 153 | Voix 911

Résolution 6 - Adoption du rapport du service formation (ITFE)	Votants	Nb de voix	%
Pour	131	788	92.60
Contre	11	63	7.40
Abstention	11	60	

### Rapport du service juridique et réglementation

Nombre de votants : 159 | Voix 963

Résolution 7 - Adoption du rapport du service juridique et réglementation	Votants	Nb de voix	%
Pour	134	831	94.86
Contre	10	45	5.14
Abstention	15	87	

## Rapports des commissions

### Rapport de la commission d'Organisation des Compétitions

Nombre de votants : 166 | Voix 1 003

Résolution 8 - Adoption du rapport de la Commission d'Organisation des Compétitions	Votants	Nb de voix	%
Pour	143	881	94.83
Contre	8	48	5.17
Abstention	15	74	

### Rapport de la commission Territoriale Médicale

Nombre de votants : 159 | Voix 963

Résolution 9 - Adoption du rapport de la Commission Territoriale Médicale	Votants	Nb de voix	%
Pour	151	926	99.04
Contre	3	9	0.96
Abstention	5	28	

### Rapport de la Commission Territoriale d'Arbitrage

Nombre de votants : 165 | Voix 996

Résolution 10 - Adoption du rapport de la Commission Territoriale d'Arbitrage	Votants	Nb de voix	%
Pour	128	776	87.49
Contre	18	111	12.51
Abstention	19	109	

### Rapport de la Commission Territoriale de Discipline

Nombre de votants : 159 | Voix 958

Résolution 11 - Adoption du rapport de la Commission Territoriale de Discipline	Votants	Nb de voix	%
Pour	109	628	76.77
Contre	27	190	23.23
Abstention	23	140	

### Rapport de la Commission des Litiges et Réclamations

Nombre de votants : 161 | Voix 958

Résolution 12 - Adoption du rapport de la Commission des Litiges et Réclamations	Votants	Nb de voix	%
Pour	136	821	94.91
Contre	8	44	5.09
Abstention	17	93	

## Rapport de la Commission Communication Évènementiel Marketing

Nombre de votants : 150 | Voix 907

Résolution 13 - Adoption du rapport de la Commission Communication Évènementiel Marketing	Votants	Nb de voix	%
Pour	131	803	93.70
Contre	9	54	6.30
Abstention	10	50	

## Allocutions de bienvenue de Nicolas Marais, président de la Ligue de Normandie et membre du bureau, directeur de la Fédération française de handball, en charge du Pôle territorial et du Beach handball

Nicolas Marais a exprimé sa satisfaction d'être présent à l'Assemblée Générale, soulignant le renouvellement des équipes dirigeantes tant au niveau de la Ligue qu'à la Fédération depuis les élections de novembre 2024. Il salue Paul BARATA, qui est aussi membre du bureau directeur fédéral, et Julie MALSERT, notre vice-présidente déléguée, qui est membre du conseil d'administration FFHandball.

Il a :

- Insisté sur l'importance de lutter contre les incivilités, un enjeu partagé par tous les territoires.
- Présenté le « Plan club », priorité fédérale visant à accompagner les dirigeants de clubs via des modules de formation (présentiel et distanciel), déjà mis en place pour les nouveaux présidents de ligue et de comité.

Il a également :

- Souligné la richesse des cadres d'État présents dans le territoire, essentiels dans un contexte budgétaire contraint.
- Alerté sur les difficultés budgétaires à venir, notamment pour 2026, et appelé à une mobilisation collective auprès des élus pour défendre le sport.

Enfin, il a félicité la Ligue pour :

- La qualité de ses bilans (arbitrage, sportif, formation).
- Les résultats du PPF, notamment la place de vice-champion de France des Interpôles masculins.
- L'implication dans le renouvellement de l'arbitrage et la structuration des clubs, malgré les défis liés à la taille du territoire.

Il a conclu en réaffirmant son soutien et sa disponibilité pour accompagner la Ligue et transmettre ses besoins à la Fédération.

[Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] invite les participants à poser leurs questions sur les orientations fédérales, rappelant que Nicolas Marais reste disponible toute la journée. Elle insiste ensuite sur l'importance des commissions de la Ligue, pilotées par des élus mais aussi composées de bénévoles, en soulignant que certaines manquent de renforts. Elle encourage les personnes intéressées à rejoindre ces commissions, quelle que soit leur disponibilité, en présentiel ou à distance.



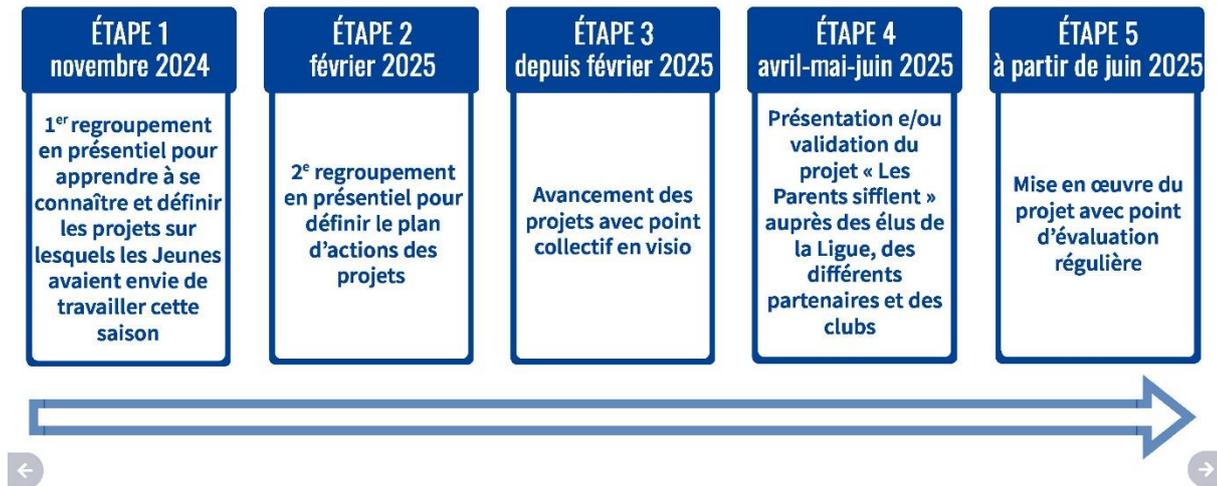


## Activités du Conseil

Premiers échanges lors du Tournoi de France à Saint-Chamond, puis en visio et lors des Interpôles féminins à Bourged-Péage.

Objectif : poser les bases de projets concrets à mettre en œuvre dès la rentrée.

## Conseil Jeunes Dirigeants | Organisation



### Projet phare : « Les parents sifflent »

**Constat** : augmentation des incivilités dans les tribunes, notamment envers les arbitres.

**Objectif** : sensibiliser les parents en les mettant dans la peau d'un arbitre.

**Mise en œuvre** : lors des matchs d'opposition en fin d'entraînement, des parents volontaires arbitrent pendant 5 à 10 minutes.

Résultat attendu : prise de conscience des difficultés du rôle d'arbitre et amélioration du climat autour des terrains.

### Outils et diffusion

Une vidéo courte a été réalisée pour présenter le projet, avec un format plus long prévu en septembre : [Lien vers la vidéo](#)

Un mode d'emploi en 4 étapes est disponible sur le site de la Ligue : <https://aura-handball.fr/service-aux-clubs-handball-auvergne-rhone-alpes/conseil-des-jeunes-dirigeants>.



## Conseil Jeunes Dirigeants | Projet



### "Les parents sifflent"

**Objectif** : sensibiliser et faire changer les mentalités autour des comportements déviants des parents dans les tribunes en les incitant à prendre le sifflet lors des fins de séances d'entraînements des équipes jeunes.



+ d'infos sur le site de la Ligue (*rubrique Service aux clubs*)



Campagne de communication de la démarche vers les clubs en début de saison sportive avec volonté de trouver des clubs pilotes sur toute la région pour tester ce dispositif.



#### Appel à participation

Le Conseil recherche des clubs-pilotes pour tester le projet dès la rentrée.

Les clubs intéressés peuvent se manifester, notamment s'ils ont un jeune dirigeant impliqué dans le Conseil.

Jérémy Réault, du Pôle de Performance Sociale, a précisé que l'objectif est d'évaluer l'efficacité du projet et de diffuser les bonnes pratiques.



## Conseil Jeunes Dirigeants | Informations



### Possibilité d'intégrer le Conseil des Jeunes Dirigeants en début de saison prochaine

#### CRITÈRES

- avoir entre 18 et 30 ans
- être investi dans la vie d'un club ou d'un comité

Jérémy REAULT

5100000.jreault@ffhandball.net - 06 48 23 13 21

#### Remerciements

Les jeunes dirigeants ont remercié leurs encadrants : Jérémy Réault, Christine Renaud et Denis Samson

## Rapport de Gestion (compte de résultats 2024 et bilan)

En l'absence du trésorier, Patrick Singla a présenté les comptes de l'exercice 2024, avec l'appui d'Isabelle (équipe administrative) et du commissaire aux comptes Jean-Philippe Bret.

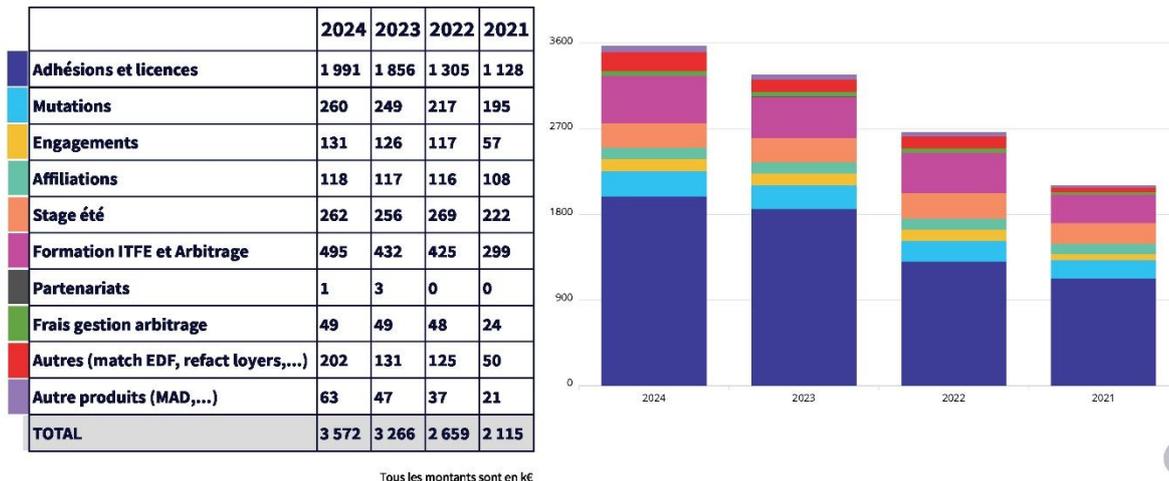
Points clés : chiffre d'affaires net : Il atteint 3,572 millions d'euros, en hausse par rapport à l'année précédente.

Raisons de cette augmentation :

- Croissance du nombre de licenciés.
- Recettes liées aux matchs des équipes de France.
- Refacturation de loyers (hébergement de comités dans les locaux de la Ligue).
- Participation des familles au PPF (Plan de Performance Fédéral) en hausse.
- Organisation des repas lors des AG.
- Abandon de frais par les élus, contribuant à une meilleure gestion financière.

Compte de résultat > Produits d'exploitation

### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

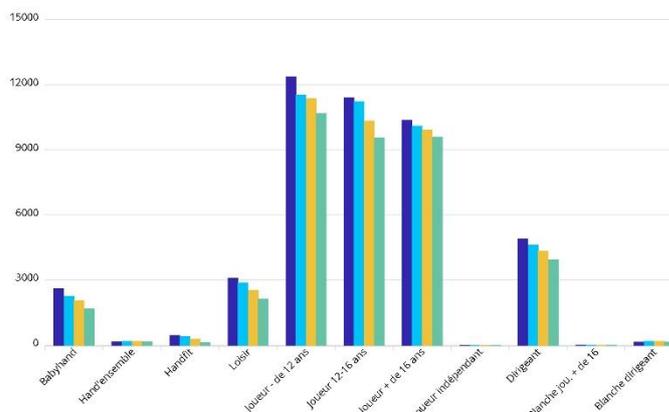


Dans les autres produits, un montant de 63 000 € correspond à la mise à disposition de salariés de la Ligue auprès de la Fédération française de handball. Le président a invité les participants à poser leurs questions immédiatement pour éviter de revenir en arrière, tout en restant ouvert à la correction en cas d'erreur.

Compte de résultat > Produits d'exploitation

## ÉVOLUTION DES LICENCES

	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Babyhand	2 627	2 282	2 065	1 688
Hand'ensemble	177	187	193	175
Handfit	477	409	285	147
Loisir	3 104	2 875	2 530	2 147
Joueur - de 12 ans	12 358	11 525	11 372	10 675
Joueur 12-16 ans	11 404	11 214	10 343	9 539
Joueur + de 16 ans	10 373	10 091	9 910	9 578
Joueur indépendant	8	11	10	10
Dirigeant	4 915	4 626	4 329	3 959
Blanche joueur + de 16	29	27	36	36
Blanche dirigeant	162	196	192	163
<b>TOTAL</b>	<b>45 634</b>	<b>43 444</b>	<b>41 265</b>	<b>38 117</b>



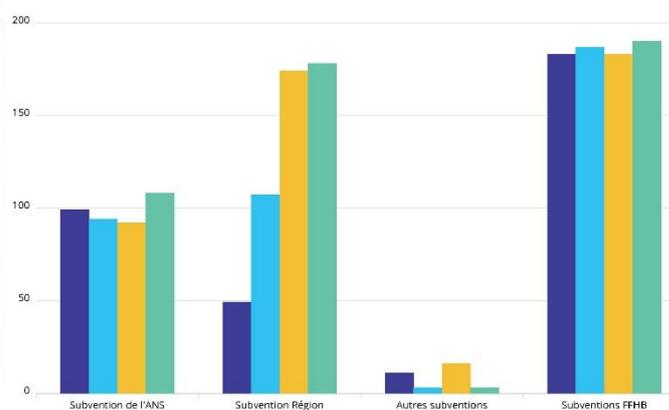
Tous les montants sont en k€

La Ligue compte actuellement 45 634 licenciés, marquant une belle progression. Le président a félicité et remercié les clubs pour leur engagement dans le recrutement et l'accueil des nouveaux licenciés.

Compte de résultat > Produits d'exploitation

## SUBVENTIONS

	2024	2023	2022	2021
Subvention de l'ANS	99	94	92	108
Subvention Région	49	107	174	178
Autres subventions	11	3	16	3
Subventions FFHB	183	187	183	190
<b>TOTAL</b>	<b>342</b>	<b>391</b>	<b>465</b>	<b>479</b>



Tous les montants sont en k€

- Subvention de la Fédération française de handball : Légère baisse cette année, en raison de critères de répartition internes à la Fédération, qui redistribue 1,7 million d'euros entre les territoires.
- Soutien de la Région :
  - Aide de 49 000 €, correspondant uniquement au contrat d'objectifs.
  - Fin du soutien aux Pôles espoirs masculins et féminins.
  - Nouvelle logique de financement : la Région privilégie désormais des aides ponctuelles («one-shot») via des appels à projets à formaliser.
- Subvention de l'Agence Nationale du Sport (ANS) :

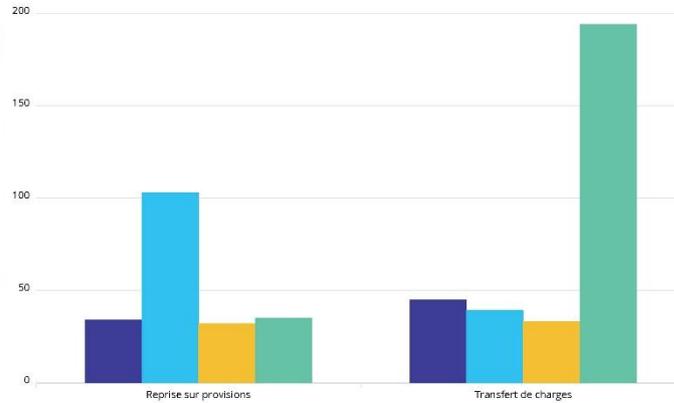
Légère augmentation, également attribuée selon des critères définis au niveau fédéral.

Compte de résultat > Produits d'exploitation

## REPRISE ET TRANSFERT DE CHARGES

	2024	2023	2022	2021
<b>Reprise sur provisions</b>	<b>34</b>	<b>103</b>	<b>32</b>	<b>35</b>
<b>Transfert de charges</b>	<b>45</b>	<b>39</b>	<b>33</b>	<b>194</b>
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	<b>142</b>	<b>65</b>	<b>229</b>

Tous les montants sont en k€



La reprise sur provision concerne des créances douteuses, liées à certains clubs dont la situation financière est incertaine.

Le poste transferts regroupe :

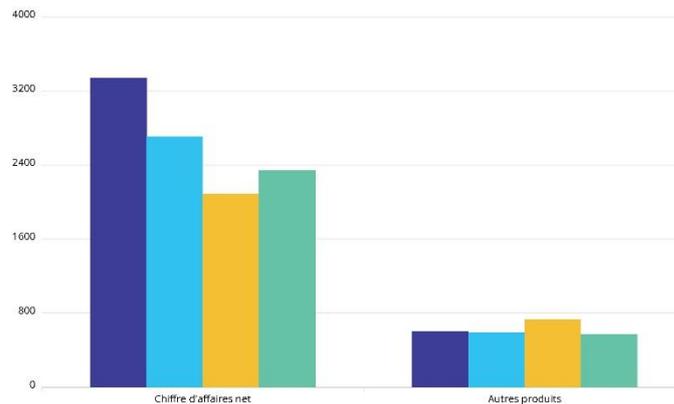
- Les avantages en nature,
- Et les aides perçues dans le cadre des contrats d'apprentissage, dont bénéficie également la Ligue.

Compte de résultat > Produits d'exploitation

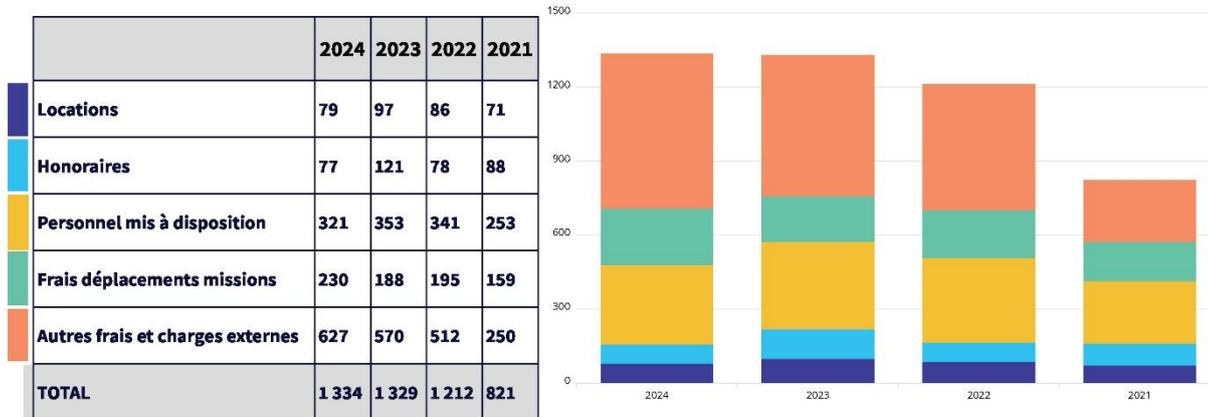
## CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

	2024	2023	2022	2021
<b>Aides FFHB / Évènement IPF / DVSE</b>	<b>138</b>	<b>120</b>	<b>79</b>	<b>0</b>
<b>Autres contributions</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>160</b>	<b>144</b>	<b>104</b>	<b>0</b>

Tous les montants sont en k€



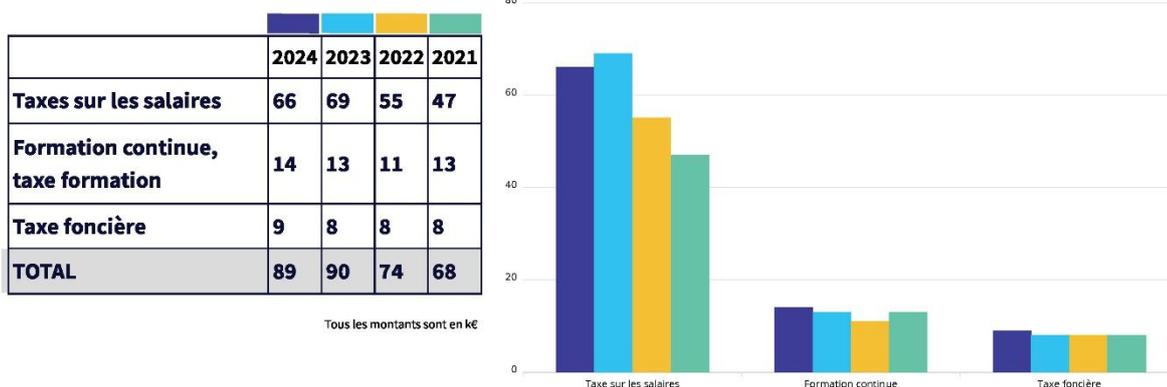
## ACHATS ET CHARGES EXTERNES



Tous les montants sont en k€

- Diminution des locations : réduction des coûts liés aux minibus, notamment lors du stage d'été.
- Honoraires : baisse des honoraires d'avocats en 2024, due à un nombre réduit de contentieux.
- Frais de déplacement : augmentation, liée à une présence renforcée sur le terrain dans les différentes régions.
- Mises à disposition (MAD) : réduction des interventions extérieures dans les commissions, grâce à un effort collectif pour limiter ces dépenses.

## IMPÔTS & TAXES



Tous les montants sont en k€

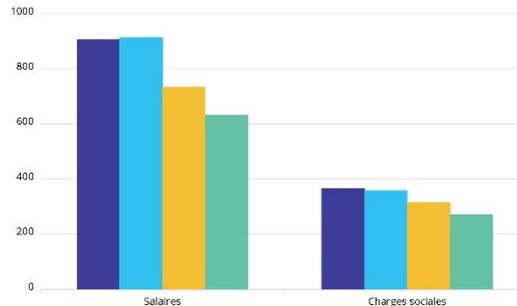
Aucune variation notable en 2024. Les taxes sur les salaires et la taxe foncière restent stables.

La Ligue dispose toujours de trois sites, sans changement.

## SALAIRES ET CHARGES SOCIALES

	2024	2023	2022	2021
<b>Salaires</b>	<b>905</b>	<b>913</b>	<b>734</b>	<b>632</b>
<b>Charges sociales</b>	<b>365</b>	<b>358</b>	<b>315</b>	<b>271</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 270</b>	<b>1 271</b>	<b>1 049</b>	<b>903</b>

Tous les montants sont en k€

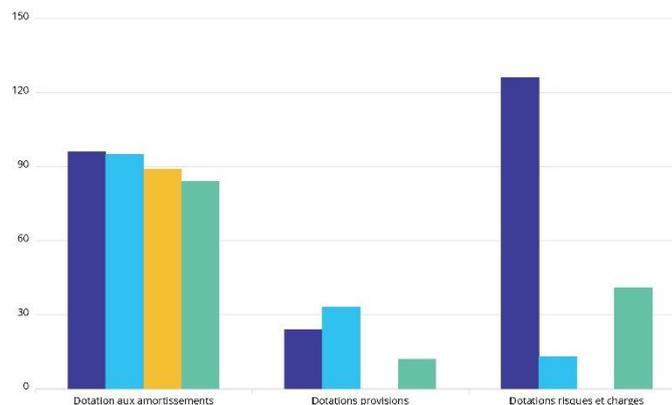


- Stabilité globale des charges salariales : certains salariés sont partis, d'autres ont été recrutés.
- Suppression du poste de DGS (Directeur Général des Services) pour 2025, après en avoir eu trois sur une période rapprochée.
- Nouvelle orientation : recrutement d'une responsable des ressources humaines, en réponse aux difficultés rencontrées dans ce domaine.
- Cette décision s'inscrit dans une démarche de restructuration interne de la Ligue, en cours de mise en œuvre.
- Objectif : réorganiser les missions des salariés, en concertation avec eux, d'ici la fin de l'été, malgré les contraintes et la charge de travail.

## DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	2024	2023	2022	2021
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>96</b>	<b>95</b>	<b>89</b>	<b>84</b>
<b>Dotations provisions clubs et autres créanciers</b>	<b>24</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>12</b>
<b>Dotations risques et charges</b>	<b>126</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>41</b>
<b>TOTAL</b>	<b>246</b>	<b>141</b>	<b>89</b>	<b>137</b>

Tous les montants sont en k€



- Amortissements : la Ligue a enregistré 53 000 € d'amortissements, notamment liés à un minibus PMR offert par la Région.
- Dotation pour risques : une provision exceptionnelle de 120 000 € a été constituée en raison de plusieurs contentieux juridiques en cours, principalement avec deux anciens salariés.

### Procédures judiciaires en cours

- Un premier procès, perdu en mars, a déjà coûté 51 000 €, hors frais d’avocats et charges sociales.
- Un second jugement est en attente, avec peu d’espoir d’issue favorable.
- Deux nouvelles procédures sont prévues à l’automne.
- La Ligue est également attaquée sur le fonctionnement du CSE, une affaire actuellement en cassation.

### Conséquences et gestion

- Ces litiges ont un impact lourd sur la trésorerie de la Ligue.
- Trois avocats spécialisés ont été mobilisés :
  - Un pour les affaires courantes,
  - Un pour la cassation,
  - Un pour la validation juridique des documents internes.
- Une responsable RH a été recrutée pour renforcer la structuration juridique et sociale de la Ligue.
- Le président a insisté sur la volonté de transparence, tout en soulignant la charge mentale importante que ces affaires représentent.

### Perspectives

- Aucune provision n’a été budgétée pour 2025, en raison de l’incertitude sur les coûts futurs.
- Des réflexions internes sont en cours au sein du bureau directeur et du conseil d’administration pour anticiper les conséquences.
- Le président reste ouvert à toute proposition ou aide extérieure pour faire face à cette situation complexe.

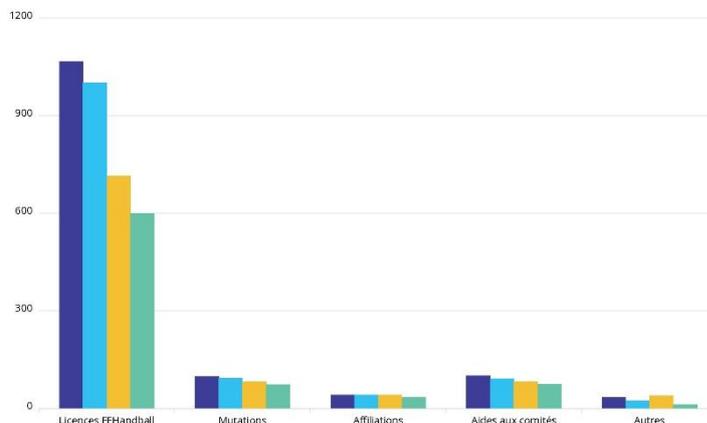
[Dominique LASNEAU, Handball Yzeure] souligne les risques juridiques liés à l’emploi de salariés dans les clubs et propose que la Ligue mette en place un avocat dédié, accessible aux clubs, notamment ceux qui n’ont pas les moyens financiers de recourir à une assistance juridique.

[Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] répond que l’avocat actuellement engagé par la Ligue répond déjà aux sollicitations des clubs sur certaines problématiques. Il précise que si les demandes augmentent, un nouvel accord avec l’avocat pourra être négocié pour adapter le dispositif.

## Compte de résultat > Charges d'exploitation

# AUTRES CHARGES

	2024	2023	2022	2021
<b>Licences FFHandball</b>	<b>1 066</b>	<b>1 001</b>	<b>715</b>	<b>599</b>
<b>Mutations</b>	<b>97</b>	<b>93</b>	<b>81</b>	<b>73</b>
<b>Affiliations</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>33</b>
<b>Aides aux comités</b>	<b>100</b>	<b>91</b>	<b>81</b>	<b>74</b>
<b>Autres</b>	<b>34</b>	<b>24</b>	<b>38</b>	<b>11</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 338</b>	<b>1 250</b>	<b>956</b>	<b>790</b>



- Une partie des licences, mutations et filiations collectées par la Ligue est reversée à la Fédération, la Ligue agissant comme collecteur.
- Environ 100 000 € sont redistribués aux comités sous forme d'aides financières.
- Le reste correspond à des charges diverses de gestion courante.

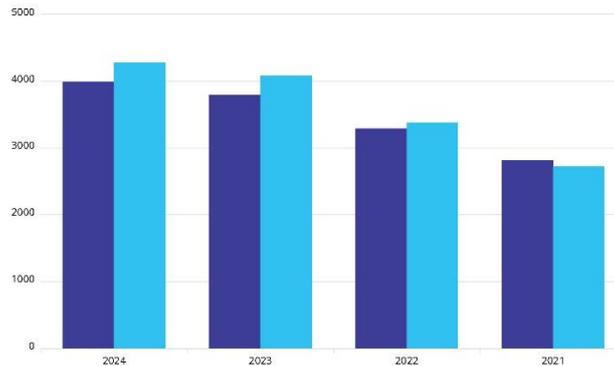


Compte de résultat > Résultat

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

	2024	2023	2022	2021
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 993</b>	<b>3 796</b>	<b>3 290</b>	<b>2 812</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4 278</b>	<b>4 082</b>	<b>3 380</b>	<b>2 721</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 285</b>	<b>- 286</b>	<b>-90</b>	<b>90</b>

Tous les montants sont en k€



Le résultat brut est de -285 k€, ce qui est à peu près égal à l'année passée.

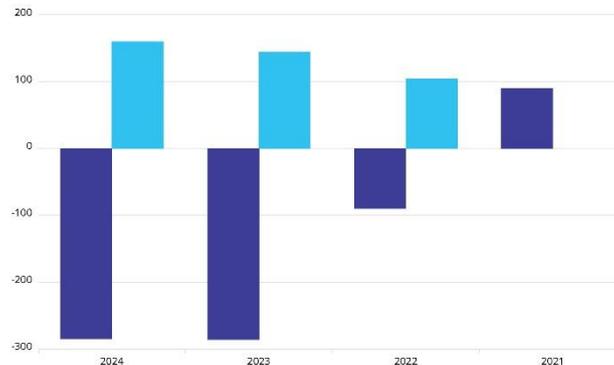


Compte de résultat > Résultat

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION (y compris contributions financières)

	2024	2023	2022	2021
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 285</b>	<b>- 286</b>	<b>- 90</b>	<b>90</b>
<b>Contributions financières</b>	<b>160</b>	<b>144</b>	<b>104</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 125</b>	<b>- 142</b>	<b>14</b>	<b>90</b>

Tous les montants sont en k€



Après prise en compte de la contribution financière, le résultat d'exploitation s'établit à -125 000 €.

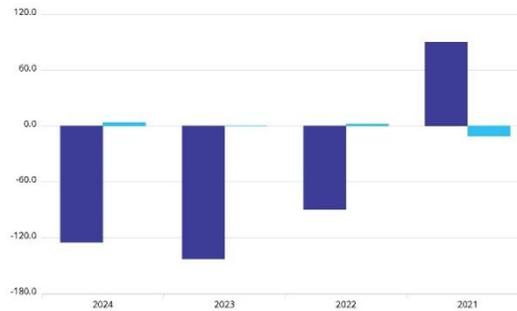
Compte de résultat > Résultat

## INFLUENCE DU RÉSULTAT FINANCIER



	2024	2023	2022	2021
Résultat d'exploitation	- 125	-143	-90	90
Résultat financier	4	-0,2	2	-11
Résultat courant avant impôt	- 121	-142,8	-88	79

Tous les montants sont en k€



Les résultats financiers positifs de 4 K€ permettent de réduire la perte globale à environ 121 000 €.

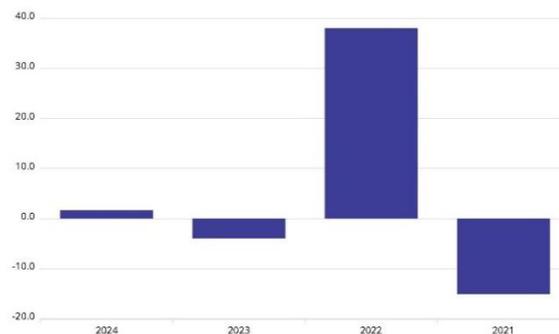
Compte de résultat > Résultat

## INFLUENCE DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL



	2024	2023	2022	2021
Résultat exceptionnel	1,6	-3,9	38	-15

Tous les montants sont en k€



La Ligue enregistre 2 000 € de résultats exceptionnels. Le résultat net de l'exercice 2024 s'établit à -119 000 €.

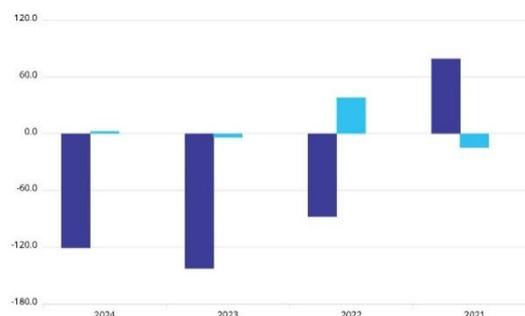
Compte de résultat > Résultat

## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE



	2024	2023	2022	2021
Résultat courant avant impôt	-121	-142,8	-88	79
Résultat exceptionnel	2	-3,8	38	-15
Impôt société	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	-119	-146,7	-50	64

Tous les montants sont en k€



Sans les affaires juridiques en cours, le résultat de l'exercice aurait été à l'équilibre.

Le président a souligné que ce résultat est le fruit du travail collectif de l'ensemble des salariés et élus, qu'ils soient de l'ancienne ou de la nouvelle équipe.

Il a tenu à remercier toutes les personnes impliquées pour leur engagement et leur contribution à la bonne gestion de la Ligue.



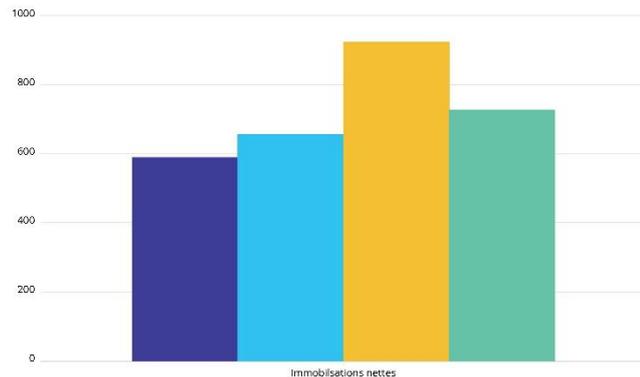
Bilan

## ACTIF | Immobilisations



	2024	2023	2022	2021
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>590</b>	<b>657</b>	<b>923</b>	<b>727</b>

Tous les montants sont en k€



La Ligue a effectué plusieurs investissements en 2024, notamment pour :

- La réparation de la climatisation du site de Montbonnot,
- Du matériel informatique
- Achat de fauteuils pour le handfauteuil, utilisés lors d'animations sportives.



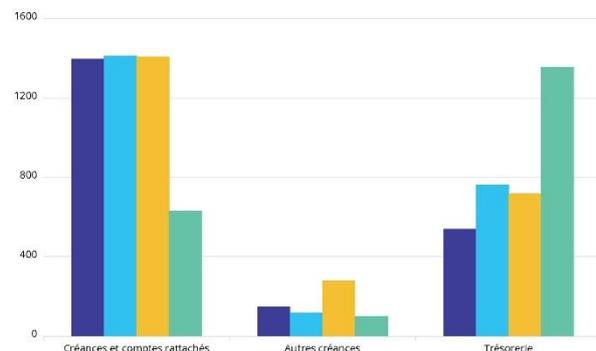
Bilan

## ACTIF | Actif circulant net



	2024	2023	2022	2021
<b>Créances et comptes rattachés</b>	<b>1 397</b>	<b>1 413</b>	<b>1 408</b>	<b>632</b>
<b>Autres créances</b>	<b>147</b>	<b>117</b>	<b>278</b>	<b>102</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>540</b>	<b>763</b>	<b>720</b>	<b>1 358</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 048</b>	<b>2 293</b>	<b>2 406</b>	<b>2 092</b>

Tous les montants sont en k€



- Le président remercie les clubs pour leur régularité dans les paiements, malgré quelques exceptions.
- Certaines créances ont été signées avec des clubs en difficulté, et d'autres sont en procédure judiciaire, avec un risque de perte de créances.
- Une créance importante de 40 000 € était en attente de paiement par la Fédération française de handball, liée à l'organisation de matchs des équipes de France.

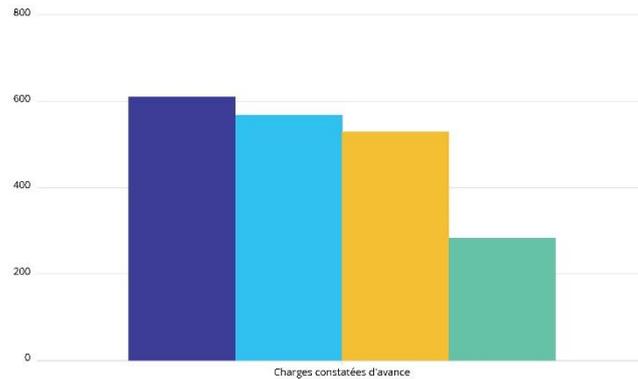
- Après plusieurs relances, la Ligue a dû bloquer certaines demandes de la Fédération pour obtenir le règlement.
- Le président a regretté d'avoir dû en arriver à cette méthode de rapport de force.

Bilan

## ACTIF | Compte de régularisation

	2024	2023	2022	2021
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>610</b>	<b>567</b>	<b>529</b>	<b>283</b>

Tous les montants sont en k€



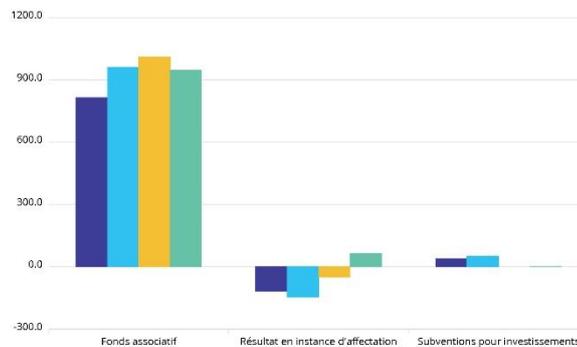
Les charges constatées d'avance correspondent aux licences, mutations et affiliations déjà enregistrées pour le 1er semestre 2025.

Bilan

## PASSIF | Fonds associatif

	2024	2023	2022	2021
<b>Fonds associatif</b>	<b>814</b>	<b>961</b>	<b>1 011</b>	<b>947</b>
<b>Résultat en instance d'affectation</b>	<b>-119</b>	<b>-146,7</b>	<b>-50</b>	<b>64</b>
<b>Subventions pour investissements</b>	<b>40</b>	<b>50,3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>735</b>	<b>865</b>	<b>961</b>	<b>1 013</b>

Tous les montants sont en k€



- La Ligue enregistre une perte de 119 000 € en 2024, après une perte déjà constatée en 2023.
- Le fonds associatif est désormais réduit à 735 000 €.
- Ce niveau devient limite, compte tenu du nombre de salariés, car il est recommandé de disposer d'environ 6 mois de trésorerie d'avance pour couvrir les salaires.
- Le président a exprimé l'espoir de stabiliser la situation financière à l'avenir.



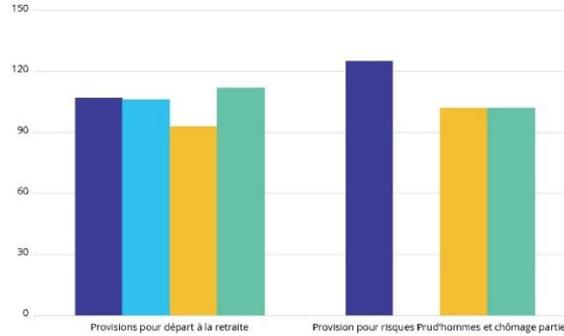
Bilan

## PASSIF | Provisions et fonds dédiés



	2024	2023	2022	2021
<b>Provisions pour départ à la retraite</b>	107	106	93	112
<b>Provision pour risque Prud'hommes</b>	125	0	102	102
<b>TOTAL</b>	232	106	195	214

Tous les montants sont en k€



Les provisions incluent les départs à la retraite et les risques liés aux procédures prud'homales. Le total des provisions et fonds dédiés s'élève désormais à 232 000 €.

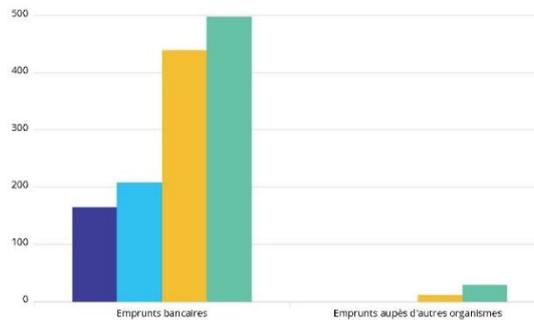
Bilan

## PASSIF | Emprunts



	2024	2023	2022	2021
<b>Emprunts bancaires</b>	165	208	439	498
<b>Emprunts auprès d'autres organismes</b>	0	0	11	29
<b>TOTAL</b>	165	208	509	595

Tous les montants sont en k€



Les emprunts en cours sont conformes au plan d'amortissement prévu, avec un remboursement annuel de 40000€.

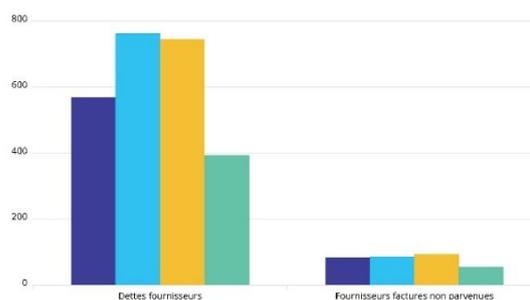
Bilan

## PASSIF | Dettes fournisseurs et comptes rattachés



	2024	2023	2022	2021
<b>Dettes fournisseurs</b>	569	763	745	393
<b>Fournisseurs factures non parvenues</b>	84	86	93	55
<b>TOTAL</b>	653	849	838	448

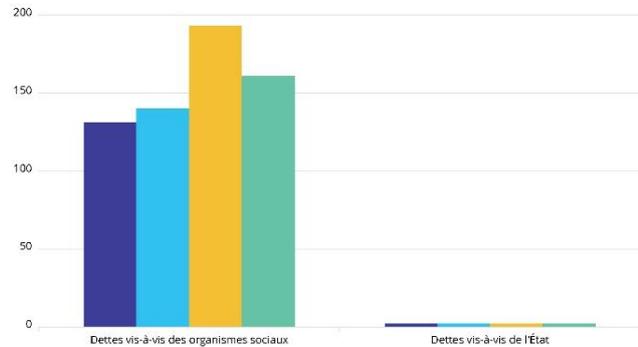
Tous les montants sont en k€



## PASSIF | Dettes fiscales et sociales

	2024	2023	2022	2021
<b>Dettes vis-à-vis des organismes sociaux</b>	<b>131</b>	<b>140</b>	<b>193</b>	<b>161</b>
<b>Dettes vis-à-vis de l'État</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>	<b>142</b>	<b>195</b>	<b>163</b>

Tous les montants sont en k€



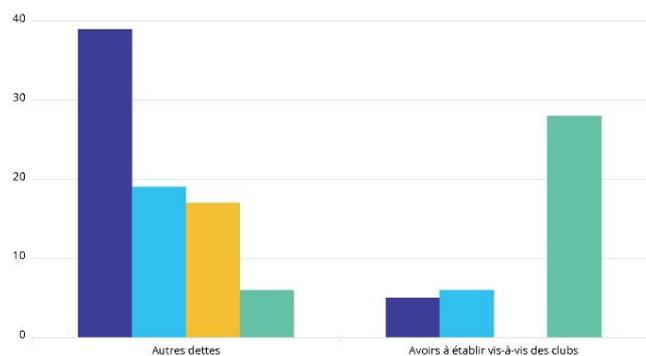
Les dettes fiscales correspondent principalement aux congés payés, aux cotisations URSSAF et autres charges sociales courantes.

Le président a souligné qu'il s'agit d'obligations incontournables, même si elles pèsent sur la trésorerie.

## PASSIF | Autres dettes

	2024	2023	2022	2021
<b>Autres dettes</b>	<b>39</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>6</b>
<b>Avoirs à établir vis-à-vis des clubs</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>28</b>
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>25</b>	<b>17</b>	<b>34</b>

Tous les montants sont en k€



Les autres dettes ont connu une légère augmentation. Le rapport de gestion est désormais clôturé.

La parole est ensuite passée à M. Jean-Philippe Bret, commissaire aux comptes, pour la présentation de son rapport.

## Présentation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

[Jean-Philippe BRET | Commissaire aux comptes - BBM Groupe ]

### Missions du commissaire aux comptes

1. Certification des comptes annuels :
  - Les comptes ont été audités en collaboration avec les équipes financières de la Ligue.
  - L'opinion d'audit confirme que les comptes sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de l'association.
2. Validation des éléments financiers présentés à l'AG :
  - Les tableaux financiers soumis aux membres ont été revus et validés par le commissaire et son équipe.
3. Rapport spécial sur les conventions réglementées :

Ce rapport expose les transactions entre la Ligue et les comités membres.

10 comités sont concernés en 2024, principalement pour des mises à disposition de personnel et de locaux. Voici les charges annuelles pour la Ligue :

- Comité du Rhône : 14 639 € (personnel) + mise à disposition de locaux
- Puy-de-Dôme : 14 587 € (personnel) + 1 183 € (loyer)
- Haute-Loire : 17 329 € (personnel)
- Drôme-Ardèche : 12 342 € (personnel)
- Haute-Savoie : 6 134 € (personnel)
- Loire : 9 861 € (personnel)
- Savoie : 2 698 € (personnel)
- Isère : 12 090 € (personnel)
- Ain : 4 883 € (personnel)
- Cantal : 3 747 € (personnel)

4. Continuité d'exploitation :
  - La situation financière actuelle ne présente pas de risque immédiat pour la pérennité de l'association.
  - En cas de dégradation, le commissaire aux comptes est tenu d'intervenir et de demander des plans d'action.

## Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Nombre de votants : 156 | Voix 943

Résolution 14 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	Votants	Nb de voix	%
Pour	136	827	95.28
Contre	6	41	4.72
Abstention	14	75	

## Affectation du résultat de l'exercice 2024 sur les fonds propres

Nombre de votants : 166 | Voix 1 006

Résolution 15 - Affectation du résultat de l'exercice 2024 sur les fonds propres	Votants	Nb de voix	%
Pour	148	883	95.05
Contre	7	46	4.95
Abstention	11	77	

## Présentation et adoption des tarifs 2025/2026 et du budget prévisionnel 2025



### TARIFS | Licence pratiques compétitives

	SAISON 2025-2026			SAISON 2024-2025	
	FFHandball	Adhésion Ligue	TOTAL	Adhésion Ligue	
de 6 à 12 ans	Hand à 7	17,71 €	20,00 €	37,71 €	19,00 €
de 12 à 16 ans	Hand à 7	23,62 €	24,00 €	44,62 €	23,00 €
	Beach Handball	18,91 €	20,00 €	38,91 €	19,00 €
plus de 16 ans	Hand à 7	37,68 €	26,00 €	63,68 €	25,00 €
	Hand à 7 blanche	37,68 €	26,00 €	63,68 €	25,00 €
	Beach Handball	30,72 €	26,00 €	56,72 €	25,00 €
	Para Hand	30,72 €	3,00 €	33,72 €	2,00 €
	Corpo	30,72 €	26,00 €	56,72 €	25,00 €
indépendante		37,68 €	25,00 €	62,68 €	25,00 €
internationale		4,89 €		4,89 €	

Nota -> Prix FFHandball est égal à la part FFHandball + Assurance RC + Assurance IA

Patrick SINGLA, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] : Les tarifs des licences ont été augmentés d'un euro afin d'équilibrer le budget prévisionnel. Malgré les efforts demandés aux commissions pour réduire leurs dépenses, certaines charges restent incompressibles. Une provision a également été prévue pour couvrir les frais juridiques, qui s'élèvent déjà à environ 90 000 euros depuis 2019.

## TARIFS | Licence pratiques non compétitives

		SAISON 2025-2026			SAISON 2024-2025
		FFHandball	Adhésion Ligue	TOTAL	Adhésion Ligue
de 0 à 5 ans	Baby Hand	17,71 €	20,00 €	37,71 €	19,00 €
	Loisir Hand à 7 / Hand à 4	14,59 €	20,00 €	34,59 €	19,00 €
de 6 à 12 ans	Loisir Hand'Ensemble	14,59 €	3,00 €	17,59 €	2,00 €
	Loisir Beach Handball	14,59 €	20,00 €	34,59 €	19,00 €
de 12 à 16 ans	Loisir Hand à 7 / Hand à 4	14,59 €	20,00 €	34,59 €	19,00 €
	Loisir Hand'Ensemble	14,59 €	3,00 €	17,59 €	2,00 €
	Loisir Beach Handball	14,59 €	20,00 €	34,59 €	19,00 €
	Handfit	29,73 €	26,00 €	55,73 €	25,00 €
plus de 16 ans	Loisir Hand à 7 / Hand à 4	29,73 €	20,00 €	49,73 €	19,00 €
	Loisir Hand'Ensemble	14,59 €	3,00 €	17,59 €	2,00 €
	Loisir Beach Handball	29,73 €	26,00 €	55,73 €	25,00 €
	Handfit	29,73 €	26,00 €	55,73 €	25,00 €

Concernant les tarifs des licences :

- Une augmentation générale de 1 euro a été appliquée à toutes les licences.
- La licence dirigeant reste inchangée.
- Les frais de mutation n'ont pas été modifiés non plus.

## TARIFS | Licence dirigeant

		SAISON 2025-2026			SAISON 2024-2025
		FFHandball	Adhésion Ligue	TOTAL	Adhésion Ligue
de 12 à 16 ans	Dirigeant	20,46 €	15,00 €	35,46 €	15,00 €
plus de 16 ans	Dirigeant	20,46 €	15,00 €	35,46 €	15,00 €
	Dirigeant blanche	20,46 €	15,00 €	35,46 €	15,00 €

## TARIFS | Mutations

	SAISON 2025-2026			SAISON 2024-2025
	FFHandball	Adhésion Ligue	TOTAL	Adhésion Ligue
Licence plus de 16 ans (à partir de l'année 2007)	90 €	155 €	245 €	155 €
Licence 13 - 16 ans (2008 / 2009 / 2010 / 2011)	54 €	91 €	145 €	91 €
Licence 12 ans et moins (2012 et après)	gratuit			
Dirigeant	gratuit			

[DUGAND Magali, Livradois Forez handball] : s'interroge sur les frais de mutation de 245 €, notamment lorsqu'un joueur change de club (ex. de Paris à Courpière), et demande pourquoi ces frais s'appliquent même si le joueur pourrait retourner dans son ancien club.

[Valérie DAVIET, secrétaire générale de la Ligue] : répond que ces frais sont réglementaires et appliqués selon le règlement fédéral. Il n'existe pas de dérogation automatique, mais chaque situation peut être examinée au cas par cas. Pour faire évoluer ce règlement, il est possible de formuler un vœu auprès des instances compétentes.

[François Bernier, handball Meximieux] : Il s'interroge sur le coût de 26 € pour la licence HandFit, une activité non compétitive, et demande quelle est la justification de l'intervention de la Ligue à ce niveau.

Patrick Singla (Président de la Ligue) répond que le tarif est aligné sur les autres licences. La Ligue peut intervenir pour soutenir les encadrants si besoin. Si une licence fédérale est souhaitée, le tarif est obligatoire.

Julie Malsert (Vice-Présidente de la Ligue) reconnaît que la question est légitime. La pratique HandFit a connu un déclin d'activité depuis son lancement. Une réflexion est envisagée pour revoir le tarif des licences non compétitives. Elle encourage à formuler des vœux pour faire évoluer les choses.

Conclusion : Le tarif actuel de la licence HandFit est réglementaire, mais la Ligue est ouverte à une révision pour les saisons futures, notamment pour les pratiques non compétitives. Les clubs sont invités à soumettre des propositions pour faire évoluer le cadre.

## TARIFS | Cotisations Ligue AURA

	2025-2026	2024-2025
Clubs nationaux	500 €	500 €
Clubs régionaux	350 €	350 €
Clubs départementaux	260 €	260 €

## TARIFS | Droits d'engagement

	2025-2026	2024-2025
> 16 ans masculins et féminins	505 €	495 €
Équipes jeunes	120 €	110 €

Les droits d'engagement ont été augmentés de 10 euros.

## TARIFS | Formation

	2025-2026	2024-2025
Heure de formation pour les non professionnels	6 €	5 €
Heure de formation pour les professionnels	30 €	15 €
Frais d'inscription	20 €	0 €

Les tarifs ont été ajustés.

Tarif horaire augmenté :

- 6 € pour les non-professionnels.
- 30 € pour les professionnels, en cohérence avec les plafonds de prise en charge de l'AFDAS (jusqu'à 32 €).

Frais d'inscription ajoutés :

- Justifiés par la complexité administrative des dossiers.
- Une personne est quasiment dédiée à cette tâche.
- Problèmes rencontrés : désistements fréquents et gestion chronophage.

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

	Recettes	Dépenses	Solde
<b>Redevances</b>	<b>2 427 205</b>	<b>1 196 159</b>	<b>1 231 046</b>
<b>Services généraux</b>	<b>0</b>	<b>546 042</b>	<b>- 546 042</b>
<b>Commission Sportive</b>	<b>135 000</b>	<b>51 877</b>	<b>83 123</b>
<b>Commission Arbitrage</b>	<b>163 436</b>	<b>291 201</b>	<b>- 127 765</b>
<b>Commission Discipline</b>	<b>0</b>	<b>41 409</b>	<b>- 41 409</b>
<b>Performance Sociale</b>	<b>101 266</b>	<b>209 062</b>	<b>- 107 796</b>
<b>Stages Vacances</b>	<b>286 804</b>	<b>280 785</b>	<b>6 019</b>
<b>Communication / Évènements</b>	<b>45 000</b>	<b>151 277</b>	<b>- 106 277</b>
<b>Interpôles Féminins</b>	<b>138 500</b>	<b>140 406</b>	<b>- 1 906</b>

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

	Recettes	Dépenses	Solde
<b>Beach Handball</b>	<b>14 900</b>	<b>25 884</b>	<b>- 10 984</b>
<b>Commission Finances</b>	<b>0</b>	<b>107 548</b>	<b>- 107 548</b>
<b>Commission Statuts et Règlements</b>	<b>0</b>	<b>8 492</b>	<b>- 8 492</b>
<b>Commission Médicale</b>	<b>0</b>	<b>583</b>	<b>- 583</b>
<b>Commission ITFE</b>	<b>468 056</b>	<b>439 998</b>	<b>28 058</b>
<b>Commission PPF</b>	<b>284 643</b>	<b>574 087</b>	<b>- 289 444</b>
<b>Commission Réclamations et Litiges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 064 810</b>	<b>4 064 810</b>	<b>0</b>

- Objectif : Équilibrer le budget à zéro.
- Consigne donnée à toutes les commissions : Respecter ce budget, voire réaliser des économies pour dégager un excédent en fin d'année.
- Mesures prises :
  - Regroupement des pôles (ex. : pôle d'accession garçons et filles à Chambéry) à la demande de la DASEN de la Savoie.
  - Déplacement du pôle de Valence à Lyon pour le PPF, dans une logique d'optimisation des ressources humaines.
  - Réduction des frais de déplacement en favorisant les compétences locales.
  - Analyse de la MAD (mise à disposition) pour identifier d'autres sources d'économies.
- Engagement : Rester proche des clubs tout en maîtrisant les coûts.

[Eliane HARENT, club de St Fons handball] :

- Hausse des tarifs de formation pour les salariés : Débuter dans l'entraînement passe de 375 à 750 euros. L'entraîneur adulte de 900 à 1800 euros. Entraîneur de jeunes à 2 100. Former les jeunes à 3 700.
- Frais d'inscription de 20 € : à qui s'appliquent-ils ? Toutes les formations sont-elles concernées ?
- Prime de performance du CFA : est-elle incluse dans le budget de l'ITFE ? Est-elle budgétée ?

 Réponses d'Éric Courtois (Vice-Président Formation) :

**Tarifs de formation :**

- 30 €/h pour les professionnels : alignement sur les plafonds de prise en charge de l'AFDAS (jusqu'à 32 €/h).
- 6 €/h pour les bénévoles (contre 5 € auparavant, inchangé depuis 7 ans).

**Frais d'inscription (20 €) :**

Appliqués à toutes les formations, sauf exceptions (ex. : 10 € pour les arbitres).

Objectif : limiter les désistements de dernière minute et couvrir les frais administratifs.

Tarifs dégressifs envisagés pour les clubs inscrivant plusieurs personnes.

**Souplesse et accompagnement :**

- Possibilité d'adapter les frais selon les cas (ex. : 12 arbitres d'un même club).
- La Ligue peut envoyer un formateur sur place pour limiter les déplacements.
- Formations maintenues même avec seulement 3 inscrits, pour ne pas perdre de candidats.

**Prime de performance du CFA :**

- Pas encore budgétée : en attente de retour du CFA ADASA, en difficulté financière.
- Décision attendue lors d'un conseil d'administration dans deux semaines.

Complément de Philippe Soupirot (ITFE) : Le tarif de 30 €/h est un affichage stratégique pour permettre aux clubs de bénéficier des aides maximales de l'AFDAS.

En réalité, l'AFDAS peut ne rembourser que 10 à 32 €/h selon les critères.

En cas de reste à charge, la Ligue n'impose pas systématiquement le paiement au club.

Objectif : minimiser le coût pour les clubs tout en maximisant les financements publics.

Nombre de votants : 164 | Voix 1 000

Résolution 16 - Présentation et adoption des tarifs 2025/2026 et du budget prévisionnel 2025	Votants	Nb de voix	%
Pour	126	783	85.11
Contre	25	137	14.89
Abstention	13	80	

## « Dans la peau d'un enfant : papa, maman, tu t'es vu quand tu cries ? - Projet du Conseil des Jeunes Dirigeants du club HBC Loriol (26) - Éthique - Lutte contre les incivilités »

[»» Lien de la vidéo ««](#)

Pause repas

## Mise à l'honneur et récompenses



Saison 2024-2025

### INTERPÔLES



2<sup>e</sup> place pour le Pôle masculin Auvergne Rhône Alpes



Saison 2024-2025

### INTERLIGUES



2<sup>e</sup> place pour la sélection masculine Auvergne Rhône Alpes





Saison 2024-2025

## INTERLIGUES



5<sup>e</sup> place pour la sélection féminine Auvergne Rhône Alpes



Saison 2024-2025

## INTERPÔLES



7<sup>e</sup> place pour le Pôle féminin Auvergne Rhône Alpes



Saison 2024-2025

## INTERCOMITÉS | Finalités [30<sup>e</sup> et dernière édition]



12<sup>e</sup> place pour la sélection féminine  
du Comité Drôme Ardèche



11<sup>e</sup> place pour la sélection masculine  
du Comité Savoie





Saison 2024-2025

## COUPE DE FRANCE



**SHBC La Motte Servolex (73)**

Finaliste | Coupe de France Fédérale Féminine



**Handball Club Bourgetain (73)**

Vainqueur | Coupe de France Départementale Masculine



Saison 2024-2025

## COUPE DE FRANCE



**ASS Lyon (69)**

Vainqueur | Coupe de France HandSourd



**St Genis Laval AL Handball (69)**

Vainqueur | Coupe de France Régionale Masculine



Saison 2024-2025

## NATIONALES - MONTÉES



N2 FEMININ	N3 MASCULIN
LIVRON HANDBALL	UODL HANDBALL
ALPINES GRENOBLE METROPOLE (Echirolles-Eybens)	ANNECY HANDBALL

-17 FEMININ	-18 MASCULIN
M16F EXC - MONTELIMAR / ARDECHE MERIDIONNALE / TRICASTIN	ENTENTE LIGERIEENNE
AVENIR 07	ST GENIS LAVAL AL HANDBALL
ENTENTE SAINT-GENIS-LAVAL / ECHALAS FEMININE	

Saison 2024-2025

## FINALITÉS JEUNES AURA | Moins de 13 ans

LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES  
FFHANDBALL




Entente St Chamond Handball Pays du  
Gier / Hand des Vallées du Gier(42)

Entente Genas Vilette (69)

Saison 2024-2025

## FINALITÉS JEUNES AURA | Moins de 15 ans

LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES  
FFHANDBALL




Annemasse Handball (74)

Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball (73)

Saison 2024-2025

## FINALITÉS JEUNES AURA | Moins de 18 ans

LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES  
FFHANDBALL




Entente Porte de l'Isère (38)

CSBJ Handball • ASVF Handball - Villefontaine

Entente Pérignat (63)

Handball Club Pérignat • Al Aubière Hand  
AS Romagnatoise Handball • Amicale Champanelloise HBC



Récompenses 2024-2025

## NATIONALE 3 FÉMININE



Cécile B.



Livron Handball (26/07)



Récompenses 2024-2025

## PRENATIONALE FÉMININE



Anancy CSAV Handball (74)



Récompenses 2024-2025

## CHAMPIONNAT FÉMININ MOINS DE 16 ANS



Montélimar Club Handball • Entente Ardèche Méridionale HandBall  
Entente Tricastin Handball (26/07)





☰ Récompenses 2024-2025

## PRENATIONAL MASCULIN



Annecy Handball (74)

LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES  
FFHANDBALL

☰ Récompenses 2024-2025

## EXCELLENCE MASCULIN



St Genis Laval AL Handball (69)

LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES  
FFHANDBALL

☰ Récompenses 2024-2025

## HONNEUR MASCULIN



Cruseilles Handball Club (74)

LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES  
FFHANDBALL

☰ Récompenses 2024-2025

## CHAMPIONNAT MASCULIN MOINS DE 17 ANS



Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball (73)

LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES  
FFHANDBALL



## Présentation du plan Intégrité de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball

[Stéphanie GARIN, membre du conseil d'administration de la Ligue Aura, en charge de l'Éthique et l'Intégrité] :



### Objectifs prioritaires de la politique fédérale

Stéphanie Garin rappelle que la Ligue AURA s'inscrit dans la continuité de la politique fédérale, articulée autour de quatre axes majeurs :

- Sensibilisation : Impliquer tous les acteurs face aux problématiques d'incivilités, de violences et de discriminations.
- Mobilisation : Fédérer comités, ligues et clubs autour de ces enjeux.
- Accompagnement : Soutenir les structures locales dans la mise en œuvre d'actions concrètes.
- Transformation : Faire évoluer durablement les mentalités et les pratiques dans le handball.

## « Tous unis face aux violences »

TOUS  
UNIS

### Objectifs

SENSIBILISER

MOBILISER

ACCOMPAGNER

TRANSFORMER

INCIVILITÉS

VIOLENCES SEXUELLES

RACISME

LGBT-PHOBIES

BIZUTAGE

HARCÈLEMENT

### **Thématiques prioritaires**

La Ligue agit contre :

- Les incivilités
- Les violences sexuelles
- Le racisme
- Le harcèlement
- Le bizutage
- Les LGBTphobies

Ces problématiques sont réelles et vécues sur le terrain, quel que soit le rôle des personnes concernées.

### **Travail transversal**

Un lien fort est établi avec :

- La Commission de discipline (où Stéphanie siège régulièrement)
- La formation (ITFE)
- L'arbitrage (CTA)
- Objectif : ouvrir les débats, comprendre les situations, et proposer des pistes de réflexion.

### **Mise en lumière de Chloë Masseron**

Stéphanie souligne le rôle central de Chloë Masseron, salariée de la Ligue, véritable pilier opérationnel de la Ligue, qui permet de concrétiser les actions sur le terrain.

## Plateformes de signalement

Chloë Masseron évoque l'importance des QR Codes menant aux plateformes de signalement, outils essentiels pour permettre aux victimes ou témoins de s'exprimer en toute sécurité.

**FFHB : campagne « Tous Unis face aux violences »** 

<https://signal.ffhandball.fr>

[signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)



 **Conseiller les victimes à déposer une plainte** 

## Plateforme de signalement de la Fédération

- La plateforme de signalement permet de remonter à la Fédération tout type de problème :
-  violences physiques, verbales, ou problèmes liés à la gestion du club.
- Beaucoup de clubs ignorent son fonctionnement ou ne savent pas comment l'utiliser en cas de besoin.
- Elle permet de faire le lien avec les instances disciplinaires, régionales ou nationales, selon la nature du signalement.
- En cas de violences physiques ou sexuelles, il est obligatoire d'envoyer en parallèle un mail à Signal Sport.
-  Trois démarches complémentaires et indispensables :
  - Signalement via la plateforme fédérale
  - Signalement via Signal Sport
  - Dépôt de plainte (seule voie pour une action en justice)

## PLAN D'ACTION LIGUE AURA

TOUS  
UNIS



Objectif : accompagner et rendre les clubs autonomes dans la qualification des incivilités et leurs résolutions ; et les orienter vers les bons dispositifs en cas de besoin.

### 🎯 Objectif général

Mettre en œuvre un plan d'action structuré pour renforcer l'éthique, l'intégrité et lutter contre les incivilités dans le handball régional.

## Performance sociale : éthique / intégrité AURA

TOUS  
UNIS

5100000.ref-integrite@ffhandball.net



### Axes prioritaires du plan d'action

- Création d'un réseau de référents éthique-intégrité
  - Un référent désigné dans chaque comité (presque tous sont couverts).
  - Objectif : être au plus près des clubs pour les accompagner efficacement.
- Formation des acteurs
  - Référents, élus, salariés de la Ligue et des comités.
  - À terme : former aussi les salariés des clubs.
  - But : rendre les clubs autonomes dans l'identification et la gestion des problématiques.

- Déploiement d'outils et de ressources
  - Webinaires thématiques ouverts à tous (ex. : laïcité).
  - Outils pratiques :
    - Fiche « Responsable de salle » (RSEC)
    - Charte de déontologie : cadre de conduite, confidentialité, réseaux sociaux, etc.
    - Boîte à outils en ligne sur le site de la Ligue.
- Méthodologie de projet
  - Encadrée par Christine Renaud (CTS) pour garantir des actions concrètes et applicables.
  - Collaboration avec des experts et les jeunes dirigeants.
- Sensibilisation et accompagnement
  - Actions ciblées pour prévenir les comportements déviants.
  - Mise en place de supports pour former et sensibiliser les bénévoles.

### Finalité

Créer une culture commune de l'éthique dans tous les clubs, en outillant les acteurs pour qu'ils puissent agir efficacement et en toute sécurité face aux situations sensibles.

### Mise en place d'un réseau territorial

- Création d'un réseau de référents éthique-intégrité répartis sur tout le territoire Auvergne-Rhône-Alpes.
- Objectif : permettre à chaque club de savoir à qui s'adresser localement.
- Appel à volontaires pour les territoires encore non couverts (ex. : Cantal).



**AURA**

Chloë MASSERON (Puy-de-Dôme - 63)  
Stéphanie GARIN (Haute-Savoie - 74)  
Pascale LANDY (Drôme Ardèche - 07-26)  
Nicolas BRUN (Isère - 38)  
Alain PACHOT (Allier - 03)  
Julie MALSERT (Drôme Ardèche 07-26)  
Eric COURTOIS (Loire - 42)

**Personnes ressources**  
Christine RENAUD / CTS  
Denis SAMSON / Président  
Performance Sociale

## Disponibilité et accompagnement

- Chloë Masseron et Stéphanie Garin restent disponibles pour tous les clubs et licenciés de la Ligue.
- Une vidéo de sensibilisation a été réalisée avec l'équipe de France féminine de handball pour renforcer la communication autour de ces enjeux.

## Performance sociale : une approche transversale

- La performance sociale regroupe plusieurs thématiques :
  - Féminisation (Laila Perchet)
  - Beach handball (Marie Bayle)
  - Para-handball (Stéphane Quinty)
  - Citoyenneté (Sophie Bréchet)
- Objectif : agir de manière coordonnée sur des enjeux sociétaux majeurs.

Lien vers Tous Unis · Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball x FFHandball -  Florian BRIOUDE | © 2025  
=> <https://aura-handball.fr/service-aux-clubs-handball-auvergne-rhone-alpes/ethique-et-integrite>

## Référents éthique / intégrité Comités

Ain / 01 : Sophie BRECHET et Daniel SOBIERAJ  
Allier / 03 : Christophe LIGONESCHE  
Drôme-Ardèche / 07-26 : Pascale LANDY  
Isère / 38 : Christine PIRES-LAURENT  
Haute-Loire / 43 : Cathy MICHEL  
Puy-de-Dôme / 63 / Gilles MESONIER  
Rhône / 69 : Pascal DESMARIS  
Savoie / 73 : Marie-Paule BOTTI  
Haute-Savoie / 74 : Julien GZYL

## Projet citoyen et engagement des jeunes

Chloë Masseron est aussi référente citoyenneté et encadre les services civiques de la Ligue.



Dans le cadre de l'appel à projets Intégrité, le club Clermont Métropole Handball a été lauréat. Deux jeunes en service civique, Pierre Poulin et Théo Roussel, ont mené un projet sur les violences et incivilités, suite à leur formation civique et citoyenne.

## Témoignage d'un des lauréats de l'appel à projets "Intégrité"

### Contexte du projet

- Porté par deux volontaires en service civique : Pierre Poulin et Théo Roussel.

## LE SERVICE CIVIQUE, UN ENGAGEMENT



### **Théo Rosseel - 21 ans**

Étudiant, volontaire en service civique

#### **Actions :**

- Organisation des stages
- Gestion des matchs
- Création et gestion de projets
- Hand'Adapté

#### **Thématiques :**

- L'accès au Handball pour les personnes handicapées
- L'environnement et le développement durable au sein du club
- L'accès au Handball pour le public féminin



### **Pierre Poulain - 22 ans**

Étudiant, volontaire en service civique

#### **Actions :**

- Organisation des stages
- Gestion des matchs
- Création et gestion de projets
- Hand'Fauteuil

#### **Thématiques :**

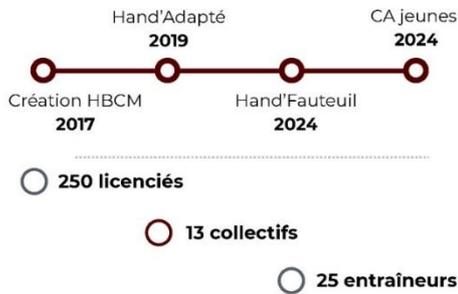
- L'accès au Handball pour les personnes en situation d'handicap
- L'accès au Handball pour le jeune public
- Valeurs citoyennes dans le club



- Objectif : promouvoir l'intégrité, l'inclusion et la citoyenneté dans le club.
- Projet mené tout au long de l'année dans le cadre de leur mission civique.

### Présentation du club

- Créé en 2017, le club compte aujourd'hui :
  - 250 licenciés
  - 13 collectifs
  - 25 encadrants bénévoles
- Engagement fort en faveur de l'inclusion :
  - Section Handi (depuis 2019)
  - Section Hand fauteuil (depuis 2024, demi-finaliste Coupe de France)
  - Conseil d'administration jeune (15 jeunes de 13 à 18 ans)



HISTOIRE

## LE HBCM, UNE JEUNE MAIS RICHE HISTOIRE

"L'ENGAGEMENT DE CHACUN DANS LE RESPECT DE TOUS !"



### 🔗 Thématiques du service civique

- Accès au handball pour :
  - les personnes en situation de handicap
  - le public féminin
  - le jeune public
- Environnement et développement durable
- Transmission des valeurs citoyennes

## LE SERVICE CIVIQUE, UN ENGAGEMENT

IMPLICATION

- FORMATION SC SUR LA PRÉVENTION DES VIOLENCES
- APPEL À PROJET FFHB INTÉGRITÉ JANVIER 2025
- LAURÉAT TERRITORIAL

"L'ENGAGEMENT DE CHACUN DANS LE RESPECT DE TOUS !"





### Les 4 piliers du projet Intégrité

1. Fédération Française de Handball
  - Affichage de campagnes visuelles dans le gymnase
  - Création d'une vidéo audio personnalisée diffusée avant chaque match
  - Formation à la prévention des violences (8 encadrants formés)
2. Police municipale de Clermont-Ferrand
  - Intervention d'un policier licencié du club sur le harcèlement (30 enfants sensibilisés)
3. Association Colosse aux pieds d'argile
  - Intervention sur les violences sexuelles lors d'un stage
  - Nomination d'une référente intégrité au club
4. Association Les Papillons
  - Projet en cours : installation d'une boîte à lettres pour libérer la parole des jeunes





VILLE DE  
**CLERMONT**  
FERRAND

## L'INTÉGRITÉ AU COEUR DU JEU

POLICIER MUNICIPAL

- ✓ Intervention d'un policier municipal sur le thème du harcèlement

↪ 30 enfants y ont assisté






## L'INTÉGRITÉ AU COEUR DU JEU

COLOSSE AUX PIEDS  
D'ARGILE

↪ 30 enfants y ont assisté

- ✓ Intervention de l'association sur le thème des violences sexuelles
- ✓ Nomination d'une référente intégrité






## L'INTÉGRITÉ AU COEUR DU JEU

LES PAPILLONS

- ✓ Installation du dispositif Les Papillons avec boîtes aux lettres et référents pour recueillir la parole des jeunes





## Actions concrètes

- Gestion de stages de vacances et de matchs
- Création de supports visuels (affiches, roll-ups)
- Sensibilisation de 50 enfants sur les violences et l'intégrité
- Participation à des événements nationaux (ex. : Challenge Hand à 4)

## Conclusion

- Le projet a été lauréat territorial de l'appel à projets Intégrité.
- Il continue au-delà de l'appel à projets, avec une volonté de pérennisation.
- Appel aux clubs pour développer des sections Hand fauteuil et échanger sur les bonnes pratiques.



## Bilan de l'appel à projets "Intégrité" - Année 1

- 19 clubs ont participé à cette première édition, ce qui est un bon début pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- L'objectif est d'avoir encore plus de participation dans les années à venir.
- Le club Clermont Métropole Handball a été mis en avant :
  - Pour illustrer l'impact positif de l'engagement des services civiques.
  - Pour inspirer d'autres clubs à s'engager dans des projets similaires.
- Trois clubs ont été lauréats territoriaux, dont Clermont Métropole.

# Présentation de la recherche scientifique menée par la Ligue "Préparation mentale des entraîneurs"

Par Matéo GAMEZ Doctorant en stage à la Ligue Aura



LA RECHERCHE AU SERVICE DE LA FORMATION DES ACTEURS DU HANDBALL SUR LE TERRITOIRE AURA



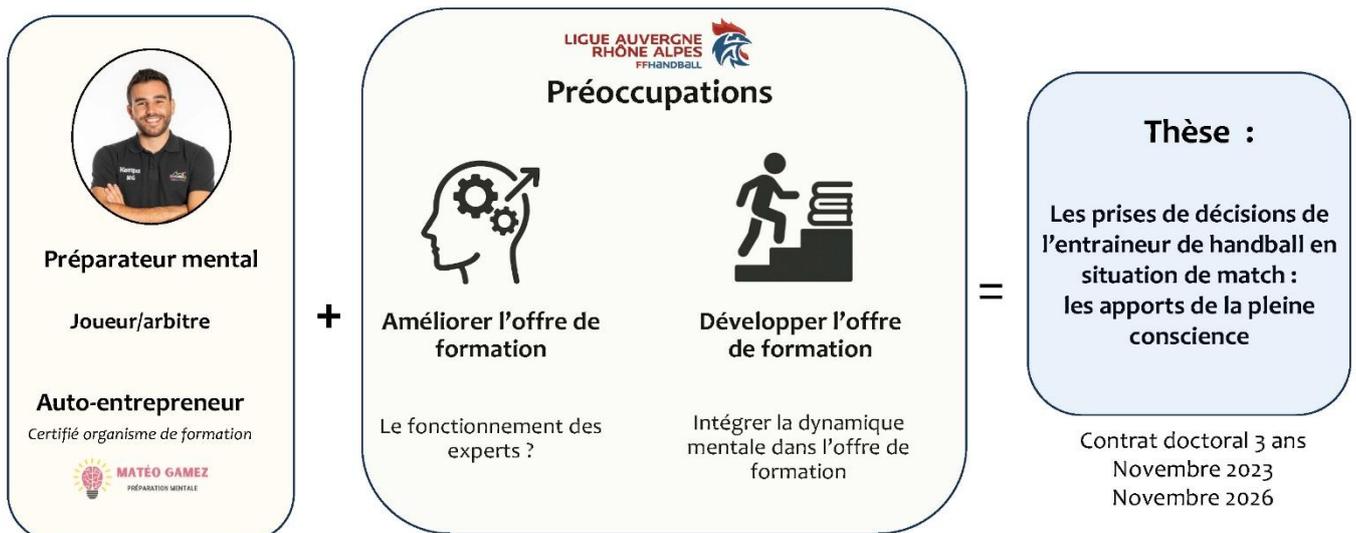
1

## **Projet de recherche : Préparation mentale des entraîneurs**

### **Objectif**

Étudier comment les entraîneurs experts prennent leurs décisions en match, et comment la préparation mentale peut améliorer ces processus. Le but est d'intégrer ces apprentissages dans les formations proposées par la Ligue.

## Contexte



2

## Méthodologie

- Durée du projet : 3 ans (actuellement à mi-parcours).
- Outil principal : caméra embarquée sur la tempe des entraîneurs pour analyser leur vision et leurs décisions en temps réel.
- Entretiens post-match : permettent de croiser les images avec les ressentis et les choix des entraîneurs.

## Méthode

### Les participants

**Entraîneurs experts, CTF (Conseillers Techniques Fédéraux )**  
Responsable de pôle espoirs (pôle accession/ pôle excellence)  
Responsable des collectif interligues / interpôles (M et F)

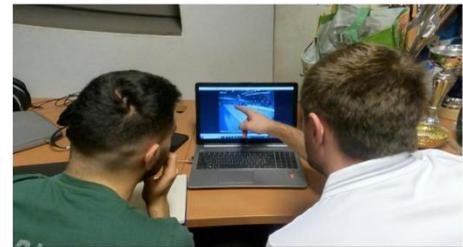


Manager principal du groupe

Dispositif vidéo  
pour étudier  
comment  
l'entraîneur  
prend ses  
décisions



Entretien  
vidéo avec  
l'entraîneur



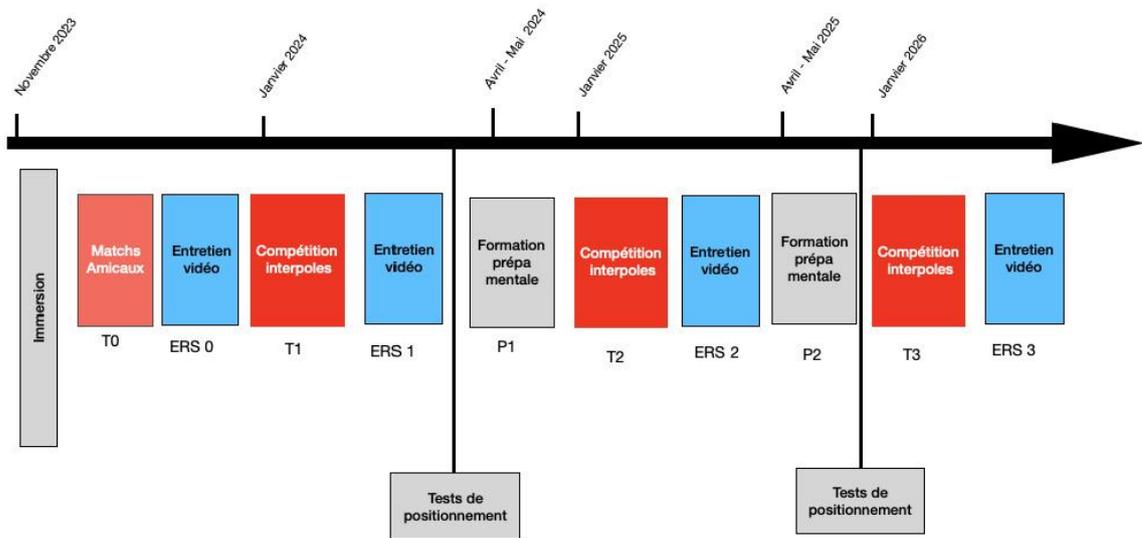
### Axes de recherche

1. Comprendre le fonctionnement des entraîneurs experts.
2. Transférer ces savoir-faire dans les formations pour les jeunes entraîneurs.
3. Mesurer l'impact de la préparation mentale sur la prise de décision d'une année à l'autre.

### Applications concrètes

- Formations ITFE enrichies par les résultats de la recherche.
- Création de modules comme :
  - Préparation mentale d'un collectif : cohésion, leadership, gestion des émotions, fixation d'objectifs.
  - Gestion de conflit : animé avec Chloë Masseron, applicable à tous les niveaux (joueurs, dirigeants, entraîneurs).

## PLANIFICATION DU PROGRAMME D'INTERVENTION 2023-2026



### 🔍 Finalité

Rendre la préparation mentale accessible et utile pour tous les acteurs du handball, en la reliant directement aux situations vécues sur le terrain.

### Formations autour de la gestion des conflits

- Comprendre la structure d'un conflit permet de mieux le prévenir et le résoudre.
- Des formations spécifiques sont proposées par la Ligue Aura :
  - Identification des types de conflits
  - Outils de résolution
  - Rôle de médiateur : utile notamment pour les dirigeants amenés à gérer des tensions entre parties.

## Leviers mis en place aujourd'hui

### Formation des entraîneurs

Intégration de la préparation mentale dans les formations titre IV et titre V

+ Développement de modules complémentaires

#### PRÉPARATION MENTALE D'UN COLLECTIF

- Cohésion et identité d'équipe
- Fixer des objectifs lors des entretiens
- Gérer les émotions de son équipe
- Leadership

### Formation pour les dirigeants

#### GESTION DE CONFLIT

- Comprendre la structuration d'un conflit
- Outils pour résoudre le conflit
- La posture de médiateur, dans un conflit

### Formation des arbitres

- Gestion des émotions
- Gestion du stress
- Communication verbale et non verbale

## Préparation mentale : nouvelles perspectives

- Travail en cours avec les arbitres :
  - Gestion du stress et des émotions
  - Amélioration de la communication verbale et non verbale
- Réflexion sur l'intégration de la préparation mentale :
  - Actuellement chez les entraîneurs
  - Potentiellement chez les joueurs, arbitres et dirigeants

## Recherches menées (en cours)

### • Les prises de décision de l'entraîneur

Comprendre l'activité effective de l'acteur et réussir à caractériser ses prises de décisions



Nourrir les formations en fonction des résultats obtenus

### • Préparation mentale et activité

Comment le programme de préparation mentale constitue un apport pour l'activité effective de l'entraîneur ?



Développer le programme chez les entraîneurs ? et les arbitres ? les dirigeants ?

## Finalité du projet

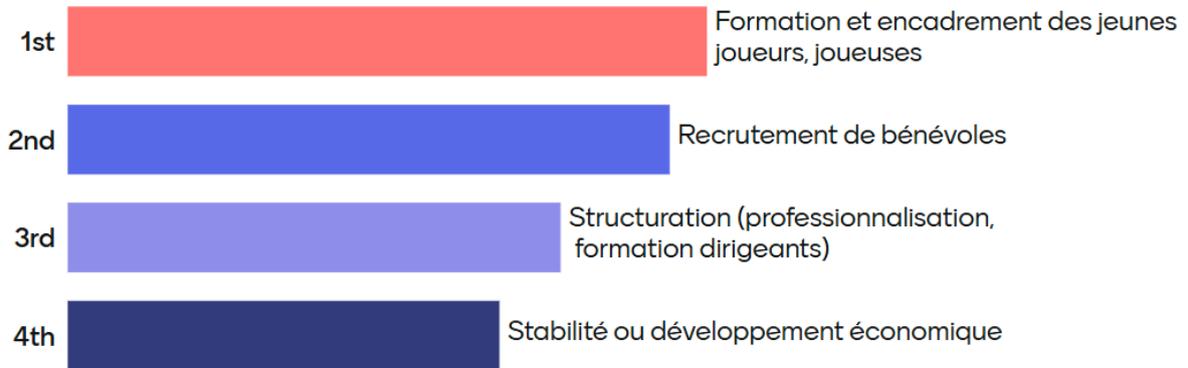
- Utiliser les données issues de la recherche pour enrichir les formations.
- Développer des leviers concrets pour améliorer les compétences mentales et relationnelles de tous les acteurs du handball.

## Interlude 2 - Enjeux et accompagnement

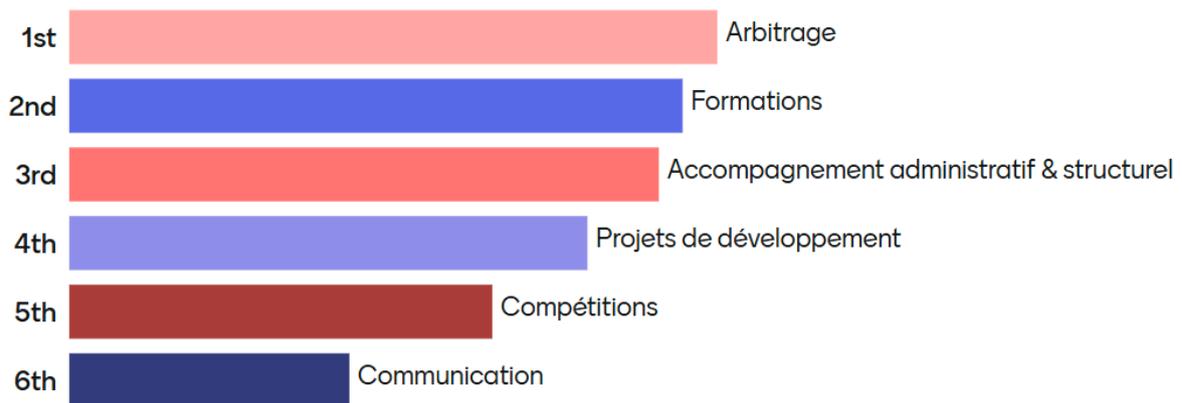
### Objectifs :

- Faire le point sur les besoins exprimés par les clubs lors des échanges précédents.
- Préparer les futures actions de la Ligue en lien avec ces besoins.
- Favoriser une démarche d'intelligence collective pour construire des solutions concrètes avec les clubs.

Quels sont les principaux enjeux pour votre club dans les prochaines années ?



La Ligue doit vous accompagner sur :



### Méthode proposée

- Formalisation des retours des clubs → envoi d'un document récapitulatif avec propositions d'actions concrètes.
- Mise en place de temps d'échange réguliers tout au long de l'année, adaptés aux réalités des clubs (urbains, ruraux, etc.).
- Volonté de co-construire les priorités de la Ligue avec les clubs, en tenant compte de la diversité des besoins.

### Réflexion sur le format des Assemblées Générales

- Envisager un nouveau format d'AG plus participatif et convivial :
  - Moment de partage entre dirigeants de clubs.
  - Temps de travail collectif sur des sujets concrets.
- Maintien du présentiel, jugé essentiel pour la vie institutionnelle.
- Questionnaire de satisfaction proposé en fin d'AG pour recueillir les préférences des clubs sur ces évolutions.

## Besoins prioritaires identifiés par les clubs

(Synthèse par Ludovic Dain) :

- Arbitrage
- Formation
- Accompagnement administratif et structurel

## Vœux et amendements

[Florian MOREAU, Président de la COC (Commission d'Organisation des Compétitions)] présente les différents vœux.

### Voeu\_COC\_01 : Surclassement en +16

## AMENDEMENTS DES COMMISSIONS



### Voeu\_COC\_01 : Surclassement en +16

#### RG AURA, Art 11.4:

Adoptée l'an passé pour être présentée à la fédération, la disposition de surclassement adulte est désormais permise par ce moyen.

Limite précédente à 5 joueur. Proposition de passer à 7.

La limite de surclassement de joueurs moins de 18 ans au plus bas niveau senior passe de 5 à 7 joueurs.

Ce changement fait suite à un vœu remonté à la Fédération, désormais validé.

[Anthony, club de handball de Bourg en Bresse] : « *Le surclassement plus de 16, c'est pour les joueurs à partir de quel âge ?* »

 Âges concernés :

- Garçons : en année médiane U18 (généralement 16 ans).
- Filles : en première et deuxième année U18 (15 à 16 ans).

Nombre de votants : 164 | Voix 1 000

Résolution 17 - Vœu n° 1 : COC   Surclassement en "Plus de 16 ans"	Votants	Nb de voix	%
Pour	131	784	94.69
Contre	6	44	5.31
Abstention	4	22	

## Voeu\_COC\_02 : +16F Prénationale

### AMENDEMENTS DES COMMISSIONS

#### Voeu\_COC\_02 : +16F Prénationale ✓

Phase 1 : 14 dates / 6 Poules de 8

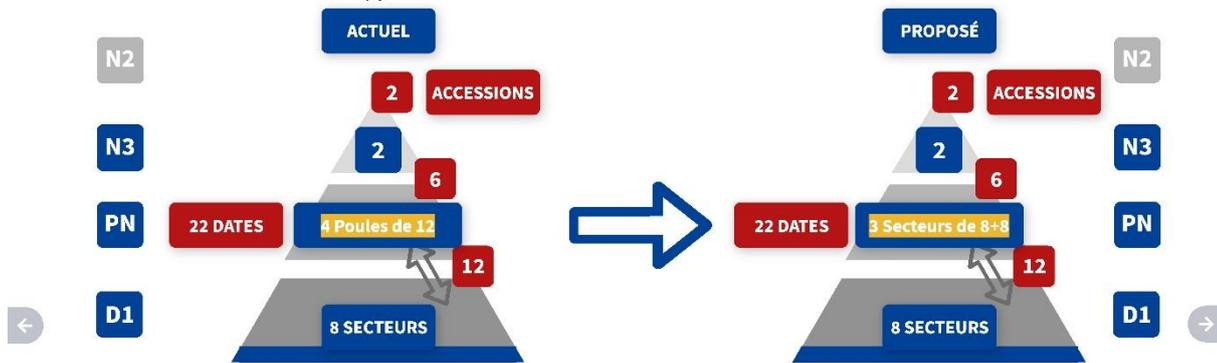
Résultats concernés conservés

Même nombre de dates, d'accessions, de relégations

Suppression des trajets lointains pour les rencontres déséquilibrées sportivement

Calendrier Phase 2 connu dès la parution de la phase 1

Pas de caractère restrictif - Applicable en 2025-2026



#### 📌 Constat de départ

- Déséquilibre des niveaux constaté dans certaines poules (ex. : Riom et Châtel-Guillon).
- Trajets longs pour des matchs parfois peu compétitifs.

#### 🔧 Proposition de modification

- Passer de 4 poules de 12 équipes à 3 secteurs, chacun composé de :
  - 2 poules de 8 équipes : une poule haute et une poule basse.
- Objectifs :
  - Réduire les déplacements pour les matchs déséquilibrés.
  - Maintenir le même nombre de matchs et d'accessions.
  - Calendriers connus dès le début de saison, sans contrainte supplémentaire pour les clubs.

Nombre de votants : 150 | Voix 900

Résolution 18 - Vœu n° 2 : COC   "Plus de 16 ans Prénationale" (Choix unique)	Votants	Nb de voix	%
Pour	121	727	86.55
Contre	18	113	13.45
Abstention	11	60	

## Voeu\_COC\_03 : Plus bas niveau +16

### AMENDEMENTS DES COMMISSIONS

## Voeu\_COC\_03 : Plus bas niveau +16

Ne pas s'obliger à 2 phases systématiquement dans tous les secteurs.  
Mieux répondre aux caractéristiques de l'ensemble du territoire.  
Ne plus proposer des quadruples confrontations avec un même adversaire.

### RP AURA, D1F & D2M +16

À l'issue de la date limite d'engagement, les équipes seront réparties en 8 secteurs géographiques.

La formule de compétition sera aménagée en fonction des engagements effectifs.

Pas de péréquations kilométriques.

### Constat

- Les formules actuelles peuvent entraîner des situations peu satisfaisantes, comme des équipes qui se rencontrent jusqu'à 4 fois dans la saison.
- Besoin de plus de souplesse pour adapter les compétitions aux réalités locales.

### Proposition

- Faciliter l'écriture de règlements particuliers au niveau local.
- Permettre des formules variables selon les territoires :
  - Une phase à 10 ou 12 équipes
  - Deux phases à 16 équipes, si nécessaire
- Objectif : réduire les déséquilibres et mieux répondre aux contraintes de proximité, notamment dans les championnats féminins où les effectifs sont parfois trop nombreux pour une seule phase.

Nombre de votants : 147 | Voix 903

Résolution 19 - Vœu n° 3 : COC   Plus bas niveau "Plus de 16 ans" (Choix unique)	Votants	Nb de voix	%
Pour	137	856	98.96
Contre	2	9	1.04
Abstention	8	38	

## Voeu\_COC\_04 : Composition -17M

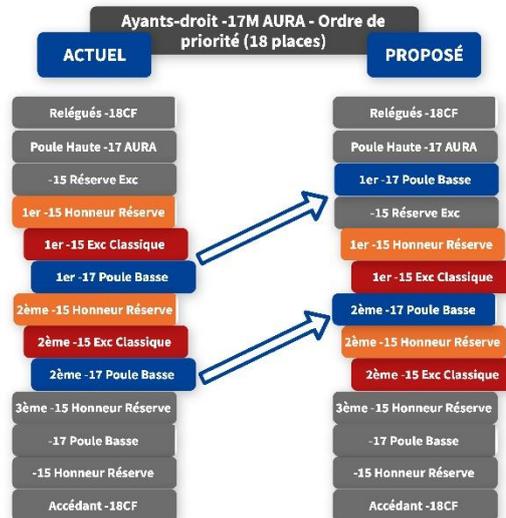
### AMENDEMENTS DES COMMISSIONS

## Voeu\_COC\_04 : Composition -17M

### RP AURA, -17M - Composition

Remontée des techniciens et lors des échanges territoriaux avec les clubs et comités : disparité à étudier entre -17 et -15 sur les potentiels en présence, avec un fort risque "d'ascenseur" chaque saison.

Proposition d'intervenir au même rang -15 & -17 dans l'ordre de priorité.



### 📌 Constat

Le système actuel fonctionne comme un ascenseur instable :

- Des clubs accèdent aux championnats U15,
- Puis montent en U16 et U17,
- Mais redescendent rapidement, faute de continuité générationnelle ou de niveau suffisant.

### 🔧 Proposition

- Revaloriser les poules basses U17 dans la hiérarchie des compétitions.
- Objectif : stabiliser les parcours des clubs et éviter des montées/descendes trop brutales.
- Cette proposition fait suite à des remontées terrain lors des échanges avec les clubs.

Nombre de votants : 154 | Voix 937

Résolution 20 - Vœu n° 4 : COC   Composition "Moins de 17 ans masculins"	Votants	Nb de voix	%
Pour	129	794	94.75
Contre	6	44	5.25
Abstention	19	99	

## Voeu\_COC\_05 : Barrage CF Jeunes

## AMENDEMENTS DES COMMISSIONS

### Voeu\_COC\_05 : Barrage CF Jeunes

Les meilleures équipes de CF pourraient maintenir également leur "réserve"  
Dans ce cas, autant ne pas bloquer les autres potentiels accédants de poule haute  
Le barrage pourra départager les candidats

#### RP AURA, -16F & -17M / Accession

Barrage entre [...] **l'équipe de poule haute la mieux classée qui ne participait pas en [...]CF**, et les meilleures équipes non maintenues en CF en application des modalités de classement. [...]

#### Constat

Actuellement, seuls certains clubs bien classés en poule haute peuvent accéder aux barrages.

Ces places sont parfois occupées par des clubs déjà engagés en Championnat de France, ce qui bloque l'accès à d'autres clubs méritants.

#### Proposition

En cas d'absence de club éligible, ouvrir le barrage au club le mieux classé en poule haute, en U17 garçons ou U16 filles.

Maintien du principe :

- Si tous les clubs peuvent accéder → pas de barrage.
- Si nécessaire → organisation d'un barrage.

[Vincent ARNAUD, U.S. Beaufort] : *On a eu des barrages qui se sont joués en mi-temps de 12 minutes. Et des mi-temps de 12 minutes, Ça passe très, très vite. Donc, Je voulais juste questionner ce format de match sur les barrages. »*

#### Format des barrages

- Actuel : matchs en 2 mi-temps de 12 minutes, basé sur le tableau fédéral des tournois à 4 équipes.
- Objectif : limiter la durée totale de jeu sur la journée.
- Ouverture à des propositions d'évolution du format, notamment en cas de contraintes spécifiques ou d'injustices perçues.

Nombre de votants : 153 | Voix 927

Résolution 21 - Vœu n° 5 : COC   Barrage Championnat de France "jeunes"	Votants	Nb de voix	%
Pour	141	863	96.75
Contre	3	29	3.25
Abstention	9	35	

## Modification du règlement de la CMCD

[Marie-Christine RICHEL – membre du conseil d’administration en charge de la CMCD].

### Objectifs

- Simplifier la compréhension du règlement CMCD.
- Valoriser les clubs tout en évitant les pénalisations excessives.

### Principales évolutions

- Envoi de tableaux explicatifs à chaque club (fin juin) pour faciliter la lecture du règlement.
- Aucune modification sur :
  - Le volume et contenu des arbitrages (2 JA et 2 JA) par niveau).
  - Les exigences techniques (structuration des clubs).
- Ajout de points bonus :
  - Intégration des labels fédéraux (non pris en compte auparavant).
  - Possibilité de compléter un seuil manquant par le seuil associatif.

### Nouvelle flexibilité

Si un club manque moins de 10 points, possibilité de diviser ce seuil en deux :

Pour compléter par exemple un seuil arbitrage + technique, ou école d’arbitrage.

#### ANNEXE 1

Tableau de Référence

CHAMPIONNAT FÉMININ	CHAMPIONNAT MASCULIN	CMCD	SOCLE DE BASE	SEUIL
NATIONALE 3	PRÉNATIONAL	SPORTIVE	2 équipes de -11 à -18 (de même sexe que l'équipe de référence)	120
		ARBITRAGE	2 Juges Arbitres dont au moins 1 de niveau T2 minimum <b>Ayant fait 7 arbitrages dont 2 au moins désignation neutre</b>	120
		ÉCOLE D'ARBITRAGE	2 JAJ T1 à T3 <b>Ayant fait 5 arbitrages</b>	90
		TECHNIQUE	1 Technicien équivalence Groupe C + 2 Techniciens équivalence Groupe D	120

CHAMPIONNAT FÉMININ	CHAMPIONNAT MASCULIN	CMCD	SOCLE DE BASE	SEUIL
PRÉNATIONAL	EXCELLENCE RÉGIONAL	SPORTIVE	2 équipes de -11 à -18 (de même sexe que l'équipe de référence)	100
		ARBITRAGE	2 Juges Arbitres dont au moins 1 de niveau T2 minimum <b>Ayant fait 7 arbitrages dont 2 au moins désignation neutre</b>	100
		ÉCOLE D'ARBITRAGE	2 JAJ T1 à T3 <b>Ayant fait 5 arbitrages</b>	60
		TECHNIQUE	3 Techniciens équivalence Groupe D	100

CHAMPIONNAT FÉMININ	CHAMPIONNAT MASCULIN	CMCD	SOCLE DE BASE	SEUIL
	HONNEUR RÉGIONAL	SPORTIVE	2 équipes de -11 à -18	60
		ARBITRAGE	2 Juges Arbitres de niveau T3 minimum (où 1 JA T3 + JA en formation) <b>Ayant fait 7 arbitrages dont 2 au moins désignation neutre</b>	60
		ÉCOLE D'ARBITRAGE	1 JAJ T1 à T3 + 1 JAJ Club <b>Ayant fait 5 arbitrages</b>	30
		TECHNIQUE	2 Techniciens équivalence Groupe D	60

[Eliane HARENT, club de St Fons handball] : « Bonjour, lorsqu'on a fait les réunions club à Bron, on nous a dit que les CMCD seraient sur la structure du club et non plus sur les équipes. »

[Marie-Christine RICHEL – membre du conseil d'administration en charge de la CMCD] : confirme que cette évolution est bien prévue pour l'année prochaine. Elle s'appuiera sur un nouvel outil dans GestHand :  « Ressources du Club », récemment présenté par la Fédération. Cette transition permettra une évaluation plus globale et cohérente du fonctionnement des clubs.

[Eliane HARENT, club de St Fons handball] : « J'ai après une autre question concernant les techniciens Groupe D. Il y a tout un volet sur les gardiens. Comment ça va se passer ? »

[Marie-Christine RICHEL – membre du conseil d'administration en charge de la CMCD] : Suite à la refonte des diplômes et reconnaissances, GestHand a connu des retards d'adaptation. Le Groupe D regroupe désormais plusieurs formations de base, toutes prises en compte dans la CMCD.

#### Formations incluses

- Accompagnateur d'équipe
- Débuter dans l'entraînement
- Animateur de l'école du handball
- Animation de séquences pour gardiens de but

#### Ces formations sont :

- Courtes
- Accessibles en distanciel

Validées pour le calcul CMCD

#### Bonus fidélité CMCD

- Si un club maintient une CMCD valide pendant 3 années consécutives, il recevra :
- Un point bonus sous forme d'un bon de formation d'une certaine valeur.

[François BREAN AS Fontaine handball] : « Si on n'est pas bon à la CMCD, Quelles seront les sanctions cette année ? »

[Marie-Christine RICHEL – membre du conseil d'administration en charge de la CMCD] :

Le règlement CMCD de l'année précédente reste en vigueur, car il n'a pas été revoté lors de la dernière AG.

#### **Fonctionnement**

- Les clubs reçoivent des notifications s'ils ne respectent pas les seuils requis.
- À partir de décembre, des extractions mensuelles seront envoyées aux clubs pour les alerter sur les éléments manquants.

#### **Rôle de la commission CMCD**

- Elle vérifie uniquement les données extraites de GestHand.
- Elle ne peut pas corriger les erreurs liées à l'arbitrage ou aux diplômes techniques non visibles dans le système.
- Les clubs doivent contacter directement les commissions concernées en cas d'incohérence.

## 🚫 Nature des sanctions

- Pas de relégation ni de blocage de montée.
- Sanction = retrait de points en début de saison suivante, selon le seuil non atteint.
- Les clubs peuvent faire appel en cas de désaccord.

Nombre de votants : 151 | Voix 931

Résolution 22 - Vœu n° 6 : CMCD   Modification du règlement de la CMCD	Votants	Nb de voix	%
Pour	124	766	87.64
Contre	18	108	12.36
Abstention	9	57	

## Modification des Statuts de la Ligue

[Elisabeth QUEROL - Vice-présidente en charge des Statuts et Réglementation] :

- Le document comporte 17 pages, revu par trois personnes pour assurer sa conformité avec les statuts de la Ligue.
- Un nettoyage et une clarification ont été effectués, mais aucune nouveauté majeure n'a été introduite.
- La Fédération a validé le document rapidement (envoyé le 2 mai matin, validé le soir même).
- Les clubs sont invités à poser leurs questions s'ils ont des interrogations sur les statuts.

Nombre de votants : 156 | Voix 949

Résolution 24 - Vœu n° 8 : Ligue Aura   Modification des statuts de la Ligue (Choix unique)	Votants	Nb de voix	%
Pour	135	837	95.01
Contre	9	44	4.99
Abstention	12	68	

[Elisabeth QUEROL - Vice-présidente en charge des Statuts et Réglementation] : Le document comprend 13 pages.

Révision effectuée sous forme de toilettage :

- Renumerotation des articles
- Clarification du contenu
- Évolution notable :

🔗 Intégration du Conseil des territoires dans la composition de la Ligue.

Le règlement a été transmis à la Fédération et validé le jour même.

Nombre de votants : 155 | Voix 942

Résolution 23 - Vœu n° 7 : Ligue Aura   Modification du règlement intérieur de la Ligue (Choix unique)	Votants	Nb de voix	%
Pour	142	868	93.74
Contre	10	58	6.26
Abstention	3	16	

## Vœu concernant la COC | Durée des matchs m17G Excellence (US Monteil Handball)

[Elisabeth QUEROL - Vice-présidente en charge des Statuts et Réglementation] :

🎯 Objectif : harmoniser la durée des matchs des M17 garçons avec celle des collectifs M18, 🗨️ afin de garantir une cohérence des règles (temps de jeu, taille du ballon, catégorie d'âge).

Processus de validation

- Soumis à la commission sportive, puis au Projet de Performance Fédéral (PPF) :
  - Avis favorable pour les M17 garçons
  - Refusé pour les M16 filles
- Validation juridique par le Service juridique et réglementation de la Ligue
- Approbation du Conseil d'administration pour présentation à l'Assemblée générale

[Magali DUGAN, LIVRADOIS FOREZ HANDBALL CLUB] : « Quelle va être la durée ? 30 minutes. Au lieu de 25 ? »

[Elisabeth QUEROL - Vice-présidente en charge des Statuts et Réglementation] : « Oui. »

Nombre de votants : 157 | Voix 950

Résolution 25 - Vœu n° 9 : Club de Monteil   Durée des matchs "Moins de 17 ans masculins"	Votants	Nb de voix	%
Pour	136	828	93.88
Contre	9	54	6.12
Abstention	12	68	

## Élection du représentant du Comité Drôme Ardèche Pascale LANDY ou Emilien DORNE

[Valérie DAVIET, secrétaire générale de la Ligue] rappelle le fonctionnement du vote :

Le Conseil d'administration de la Ligue est composé :

- d'un collège de 25 membres élus au scrutin de liste
- d'un collège de représentants des comités

Les comités peuvent proposer un binôme (obligatoirement un homme et une femme) pour intégrer le conseil, l'année suivant les élections.

### Candidature 2025

Le comité Drôme-Ardèche propose un binôme :

- Pascal LANDY (nouvelle présidente du comité)
- Emilien DORNE

Leur intégration est conforme au règlement intérieur.

### Procédure de vote

Deux votes distincts sont nécessaires :

- Un pour le collège masculin
- Un pour le collège féminin

Nombre de votants : 151 | Voix 906

Résolution 27- Election des représentantes féminines des comités	Votants	Nb de voix	%
LANDY Pascale (26-07)	125	739	100.00
Abstention	26	167	

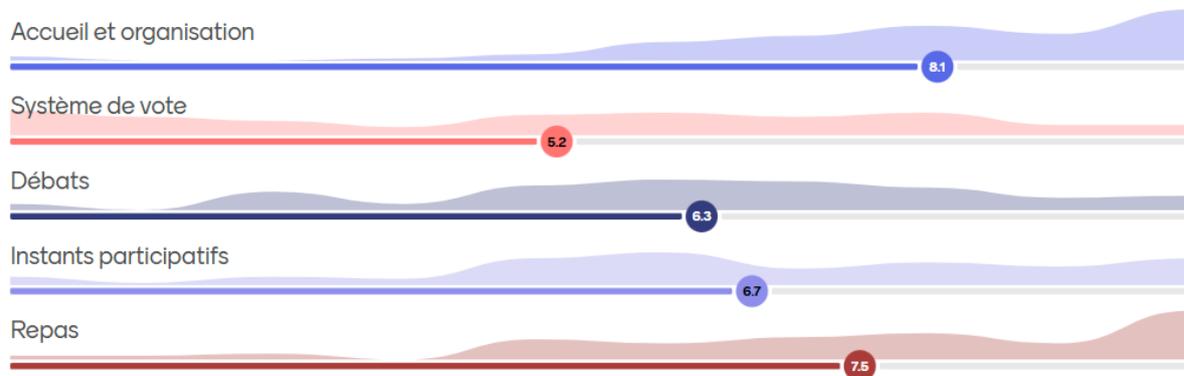
Nombre de votants : 151 | Voix 903

Résolution 26 - Election des représentants masculins des comités	Votants	Nb de voix	%
DORNE Emilien (26-07)	128	772	100.00
Abstention	23	131	

[Valérie DAVIET, secrétaire générale de la Ligue] : le règlement impose un équilibre hommes/femmes dans le collège des représentants des comités, avec une différence maximale de +1/-1. Avant le vote : 3 hommes et 2 femmes siégeaient. Pour respecter cet équilibre, c'est Pascal LANDY (femme) qui a été élue représentante du comité Drôme-Ardèche.

## Interlude 3 - Questionnaire satisfaction

### AG 2025 : Questionnaire de satisfaction

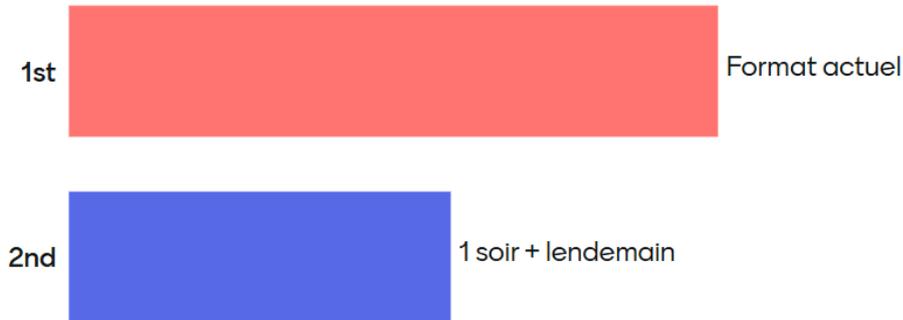


Julie MALSERT, Vice-Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball] :

#### Évolution du format d'AG envisagée

- Le format actuel sur une journée pourrait changer dans le contenu.
- Souhait de retrouver l'esprit des anciennes AG :
  - Moments conviviaux (soirée, barbecue, pétanque...)
  - Temps de travail répartis sur deux jours
- La Ligue souhaite co-construire ce nouveau format avec les clubs, sans contrainte.

## Assemblée Générale 25/26 : Format



Souhaitez vous participer au groupe de réflexion "AG 2026" sur une nouvelle formule ? (inscrire nom du club + prénom)



### Remerciements

- À l'équipe salariée de la Ligue pour l'organisation : Philippe, Fanny, Sophie
- À Ludovic, animateur de la journée, salué pour son professionnalisme et sa complicité avec Julie.

## **Allocutions de clôture par [Nicolas MARAIS - Responsable du pôle territorial et du BeachHandball - Fédération Française de Handball] : «**

Nicolas Marais félicite la Ligue pour la qualité des bilans présentés lors de l'AG.

- Appréciation particulière pour les actions menées contre les incivilités, notamment :
  - Le projet Intégrité présenté par Stéphanie Garin.
  - Le témoignage des services civiques du club de Clermont Handball.
- Appel à une mobilisation collective sur ce sujet, avec des initiatives adaptées à chaque club.

### **CMCD - Droit à l'erreur**

- Nouveauté fédérale : un club national en règle pendant 3 ans pourra bénéficier d'un droit à l'erreur sur une année en cas de difficulté ponctuelle.
- Proposition d'étendre cette mesure à la CMCD territoriale, en reconnaissance du travail des clubs.

### **Projet de licence dirigeante "volontaire"**

- Objectif : élargir la famille handball en facilitant l'engagement des parents bénévoles (buvette, transport, table de marque, RSEC...).
- Proposition d'une licence à tarif réduit (10-15 €) pour ces fonctions non techniques.
- Projet soutenu par la Fédération et en cours de réflexion pour la saison 2025-2026.

### **Assurance - Individuel accident**

- Hausse des coûts d'assurance liée à l'augmentation des blessures.
- Alerte sur la désactivation de l'assurance "individuel accident" :
- Certains clubs décochent cette option à la place des licenciés → risque juridique majeur.
- En cas d'accident grave sans couverture, la responsabilité pénale du président peut être engagée.
- Recommandation : ne jamais décocher cette option à la place du licencié.

### **Beach Handball et fin de saison**

- Encouragements pour les tournois de Beach Handball à venir.
- Soutien aux sélections Aura engagées en Coupe de France des Territoires.

## **Clôture de l'Assemblée Générale par Patrick SINGLA, Président Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball**

Patrick remercie Nicolas Marais pour sa présence et son intervention, et toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de l'AG :

- Salariés et élus de la Ligue
- GE du Comité de la Loire
- GE GEST'AURA
- Clubs de Monteil et de Saint-Étienne Féminin

Il souhaite de bonnes vacances à tous les participants et invite les participants à se retrouver l'année prochaine sur les terrains.

*Fin de l'AG : 16h30*

Patrick Singla, Président de séance



Valérie Corduri-Daviet, Le Secrétaire de séance

